

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du lundi 18 avril 2016 à 19h00
Openbare zitting van maandag 18 april 2016 te 19u00**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

La séance est ouverte.
De zitting wordt geopend.

**1. Secrétariat communal - Démission de Monsieur Luc LEONARD, Conseiller communal MR - Communication.
Gemeentelijk secretariaat - Ontslagneming van Mijnheer LEONARD, Gemeenteraadslid MR - Mededeling.**

M. le Président :

Le Conseil,

Vu l'article 22 de la nouvelle Loi Communale, le Conseil communal prend connaissance de l'email du 11 mars 2016 par lequel Monsieur Luc Léonard présenta sa démission en qualité de conseiller communal. La présente délibération sera transmise à l'Autorité de Tutelle.

De Raad,

Gelet op artikel 22 van de Nieuwe Gemeentewet neemt kennis van de email van 11 maart 2016 waarbij mijnheer Luc Leonard zijn ontslag in de hoedanigheid van gemeenteraadslid aanbiedt. Onderhavige beraadslaging zal overgemaakt worden aan de Toezichthoudende Overheid.

Nous en prenons acte. Merci.

Lazare Mbulu entre en séance / treedt in zitting

**2. Secrétariat communal - Prestation de serment et installation de Monsieur Lazare MBULU, Conseiller communal MR.
Gemeentelijk secretariaat - Eedaflegging en installatie van Mijnheer Lazare MBULU, Gemeenteraadslid MR.**

*Olivia P'Tito entre en séance / treedt in zitting
Lhoucine Aït Jeddig entre en séance / treedt in zitting
Michaël Vossaert entre en séance / treedt in zitting
Tania Dekens entre en séance / treedt in zitting*

M. le Président :

Le Conseil,

Considérant que Monsieur Luc Léonard a démissionné de son poste de Conseiller;

Considérant que le Conseil communal a pris connaissance de sa lettre de démission en sa séance de ce jour;

Considérant que la liste n°2 MR comporte 30 suppléants;

Considérant qu'il y a lieu d'appeler Monsieur Lazare MBULU en remplacement de Monsieur Luc Léonard ;

Considérant que Monsieur Lazare MBULU a conservé les conditions d'électorat, qu'il réunit les conditions d'éligibilité prescrits par l'article 65 de la loi électorale communale et qu'il ne se trouve pas dans aucun cas d'incapacité, d'incompatibilité et de parenté prévu par les articles 71 et 73 de la Nouvelle Loi Communale ;

Le Conseil arrête :

Le nouveau titulaire est admis en fonction et prête entre les mains de Madame la Bourgmestre le serment suivant :
« Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple Belge » après quoi il est déclaré installé.

Le présent procès-verbal revêtu de la signature du conseiller communal installé ce jour sera adressé à l'Autorité de tutelle.

De Raad,

Overwegende dat Mijnheer Luc Léonard ontslag genomen heeft als gemeenteraadslid;

Overwegende dat de Raad kennis genomen heeft van zijn ontslagbrief in zitting van heden;

Overwegende dat lijst nr. 2 MR 30 bijzitters telt;

Overwegende dat mijnheer Lazare MBULU dient opgeroepen te worden ter vervanging van mijnheer Luc Leonard ;

Overwegende dat mijnheer Lazare MBULU de kiesvoorwaarden behouden heeft, dat hij zich niet in geen enkel geval van onmacht, onverenbaarheid en verwantschap bevindt voorzien in artikel 71 en 73 van de Nieuwe Gemeentewet

Beslist :

De nieuwe titularis wordt gemachtigd om in dienst te treden en legt de volgende eed af in de handen van Mevrouw de Burgemeester :
"Ik zweer getrouwheid aan de Koning, gehoorzaamheid aan de grondwet en aan de wetten van het Belgisch volk" waarna hij geïnstalleerd is.

Het huidige proces-verbaal met de ondertekening van het raadslid dat vandaag geïnstalleerd is zal aan de Toezichthoudende Overheid overgemaakt worden.

Monsieur Mbulu, voulez-vous vous approcher pour prêter serment entre les mains de la Bourgmestre ?

Mme la Bourgmestre :

Monsieur Mbulu, le conseil communal est heureux de vous accueillir en son sein et donc, nous vous demandons de prêter serment. Donc, vous levez la main droite et vous prononcez la formule.

M. Mbulu :

Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge.

Mme la Bourgmestre :

Merci, félicitations.

(Applaudissements - Applaus)

Mme la Bourgmestre :

Nous vous invitons à prendre place à côté de Madame Palanga après avoir signé l'acte.

M. le Président :

Mesdames, Messieurs, le 22 mars la Belgique a été touchée dans son cœur et vous n'êtes pas sans savoir que Molenbeek est fortement rattaché à tous les événements qui se sont produits ces derniers mois et ces dernières semaines. Nous avons un conseil communal qui était prévu le lendemain des attentats. Nous avons été obligés de le repousser et je sais que nous sommes aujourd'hui déjà à quelques semaines après ces attentats, mais néanmoins, il était important que nous nous associons à la douleur des familles et également à tous ceux qui ont été touchés dans leurs corps et dans leurs chairs et à cette occasion-là, je voudrais vous demander de respecter une minute de silence, merci.

Le conseil observe une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Bruxelles.

De raad houdt één minuut stilte ter nagedachtenis van de slachtoffers van de aanslagen te Brussel.

3. Secrétariat communal - Election et prestation de serment du nouveau président suppléant du conseil communal.

Gemeentelijksecretariaat - Verkiezing en eedaflegging van de nieuwe voorzitter plaatsvervanger van de gemeenteraad.

M. le Président :

Vu la démission de Monsieur Luc Léonard, conseiller communal et président suppléant du Conseil communal.

Vu les articles 8bis et 18bis relatifs à l'élection et la présentation aux fonctions de président et de président suppléant du Conseil communal nous entendons Monsieur le Secrétaire qui donne lecture du procès-verbal de dépôt de la candidature pour la fonction de Président suppléant du Conseil Communal.

Monsieur le Secrétaire, vous avez la parole.

M. le Secrétaire :

J'ai reçu dans les délais légaux la candidature écrite suivante : Madame Gérardine Bastin

Préalablement l'examen de la recevabilité de la candidature écrite, il a été procédé à la recherche des signatures annulables. Aucun élu conseiller communal titulaire n'ayant signé plus d'un acte de présentation pour la même fonction, aucune signature ne doit être répétée nulle. L'acte de présentation écrit mentionne bien le mandat pour lequel la candidate est proposée. L'acte de présentation de Madame Gérardine Bastin est signé par une majorité au moins des élus de la même liste que la candidate à la fonction de président suppléant du conseil communal et par au moins une majorité des conseillers communaux élus. En conséquence de ce qui précède, l'acte de présentation de Madame Gérardine Bastin, joint au présent procès-verbal, est recevable. Le présent procès-verbal et l'acte de présentation écrit seront portés à la connaissance du conseil communal lors du 18 avril 2016 à l'ordre du jour duquel figure l'élection d'un président suppléant du conseil communal.

M. le Président :

Merci Monsieur le Secrétaire. Le vote se fera à bulletin secret et je vais d'abord donner la parole à Monsieur Ikazban qui la demande.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président, j'ai une remarque à faire par rapport au point 3, mais j'avais demandé la parole avant que vous n'interveniez, que vous n'introduisiez ce point. Simplement, au nom de mon groupe, je voudrais souhaiter la bienvenue à notre nouveau collègue Lazare Mbulu. C'est simplement que, même avec votre nouveau conseiller communal, vous n'avez pas le quorum et que nous avons décidé de rester pour vous assurer le quorum par respect pour Monsieur Mbulu qui prestait serment aujourd'hui. C'est un événement important, partagé par toute la famille et parce qu'aussi, il était prévu une minute de silence.

Par rapport à cette minute de silence, Monsieur le Président, sans polémique, je voudrais rappeler simplement que si vous avez précisé que nous avons été touchés par les attentats terribles, tragiques pour notre pays, pour Bruxelles, quand vous avez précisé que Molenbeek est rattaché à ses événements, j'aimerais quand même rajouter que Molenbeek est également victime. Molenbeek et toute la population de cette commune est victime aussi de ces attentats et de tous ce qui tourne autour, mais nous aurons l'occasion d'en parler. Néanmoins, par rapport à votre proposition, vous formulez la proposition de remplacer Luc Léonard, à qui nous avons déjà souhaité bon vent, par Madame Bastin. Nous sommes un peu embêtés, parce que vu la qualité de la candidature que vous présentez, on ne peut même pas aujourd'hui défendre le fait d'octroyer cette présidence suppléance à l'opposition, puisque c'est Dina Bastin, j'y vois un peu malice. Néanmoins nous ne nous opposerons pas à l'élection de Dina Bastin comme Présidente suppléante de ce conseil communal, même si nous aurions aimé que ce soit l'opposition, mais ça n'a rien à voir avec sa candidature.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban, et comme je l'ai dit, ce sera un bulletin, c'est une élection à bulletin secret, et donc nous allons faire l'appel conseiller par conseiller, mais avant ça, j'ai besoin de retrouver mes deux assesseurs les plus jeunes de l'assemblée, donc c'était Monsieur Vossaert et Monsieur Ouassari.

Je vais appeler les personnes une par une.

Madame Schepmans, Monsieur El Khannouss, Madame Turine, Madame Vande Maele, Monsieur Haouari, Monsieur Majoros, Mijnheer Gypers, Madame Gilles-Goris, Monsieur Mahy, Monsieur Magérus, Monsieur Ikazban, Monsieur Achaoui, Madame Ouberi, Madame El Belghiti, Madame Piquard, Monsieur Gjanaj, Mijnheer Van Damme, Madame El Hajjaji, Madame P'tito, Madame Bastin, Madame Evraud, Monsieur Ait Jeddig, Mijnheer De Block, Monsieur Vossaert, Madame Tahar, Monsieur Rahali, Mevrouw Dekens, Monsieur Van Leeckwijk, Monsieur Papadiz, Monsieur Vandenhove, Madame Carême-Palanga, Madame Tamditi, Monsieur Ouassari, Monsieur Mbulu et moi-même. Il doit y avoir 35 votants.

Mesdames et messieurs le résultat.

Décision prise par scrutin secret. Le Conseil approuve le point.

35 votants : 31 votes positifs, 2 votes négatifs, 2 abstentions.

Besluit bij geheime stemming. De Raad keurt het punt goed.

35 stemmers : 31 positieve stemmen, 2 negatieve stemmen, 2 onthoudingen.

Madame Bastin, je vous invite à venir prêter serment dans les mains de la Bourgmestre.

Mme Bastin :

Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge.

(Applaudissements - Aplaus)

Mme la Bourgmestre :

Nous sommes très heureuse d'avoir Dina Bastin. Je préfère l'appellation Vice-Présidente que Président suppléant, mais bon.

M. le Président :

Merci beaucoup et félicitations.

*Nader Rekik entre en séance / treedt in zitting
Shazia Manzoor entre en séance / treedt in zitting*

4. Secrétariat communal - Le suivi par la Commune suite aux évènements du 22 mars 2016.

Gemeentesecretariaat - De opvolging door de Gemeente ten gevolge van de gebeurtenissen van 22 maart 2016.

M. le Président :

Pour la circonstance, je vais d'abord donner la parole à Madame la Bourgmestre, je donnerai ensuite la parole aux divers chefs de groupe avant de la donner aux autres conseillers.

Madame la Bourgmestre je vous donne la parole.

Mme la Bourgmestre :

Chers collègues, cela fait des mois maintenant que notre commune vit des moments extrêmement pénibles. Après le drame de Paris, nous avons été heurtés, choqués par les attentats survenus le 22 mars à l'aéroport de Zaventem et dans la station de métro Maelbeek. Comme je l'ai dit au lendemain du 22 mars sur la Place communale à l'occasion de la minute de silence, ces crimes horribles commis au nom d'une idéologie mortifère, nous ont blessés au plus profond de notre chair. Au nom de toute la population molenbeekoise et au nom des membres de ce conseil communal, nous présentons toutes nos condoléances aux familles des victimes, ces innocents arrachés cruellement à la vie et à leurs rêves doivent reposer aujourd'hui en paix.

Terrorisme kent geen grenzen. Noch religie noch moraal. Het terrorisme is de kwaal van onze eeuw. Het is een dreiging voor ons leven en een aanval op onze waarden en onze democratie. Het heeft Brussel toegeslagen zonder een onderscheid te maken tussen kleur, afkomst, levenswijze of godsdienst.

C'est le message que nous avons passé hier encore lors de la marche qui est partie de la gare du Nord, mais aussi de Molenbeek en criant évidemment tous ensemble « Daesh casse-toi ». Ce slogan montre notre détermination à empêcher cette organisation terroriste de s'infiltrer, de prospérer dans les quartiers à Bruxelles. On ne veut pas de ces individus, ni de leurs hommes de main, ni des prêcheurs de haines qui les embrigadent, ni des individus qui leur manifestent leurs soutiens.

Au niveau de Molenbeek, fortement éprouvée par ces attentats, la normalité passera par l'éradication d'un réseau, d'un réseau qui a constitué un noyau au sein de notre commune et puis l'assèchement de ce terreau fertile du radicalisme. La reconstruction de Molenbeek, et notamment de son image, pourra ensuite se poursuivre afin que les Molenbeekois, que les habitants de Molenbeek réaffirment, affirment leur fierté d'être des citoyens de cette commune.

Comme le Conseil communal du mois de mars a été annulé, je voudrais également vous apporter des explications sur la manière dont la commune a géré les perquisitions liées à l'arrestation notamment de Salah Abdeslam le 18 mars dernier, le niveau d'alerte 4 qui a été déclenché suite aux attentats de Bruxelles le 22 mars, et enfin les incidents liés à la manifestation interdite de l'extrême droite, le 2 avril dernier.

En ce qui concerne l'arrestation de Salah Abdeslam, et je pense qu'il est également important de revenir sur ces événements qui ont touchés notre commune, je vais vous évoquer ces événements comme je les ai vécus, comme nous les avons vécus, d'abord en temps réel, et vous expliquer les mesures qui ont été prises.

J'ai appris, moi, en direct la perquisition rue des Quatre Vents le vendredi 18 mars à 16 heures 15. Comme deux écoles communales, l'école communale n°1 de la rue des Quatre Vents et l'école néerlandophone Windroos se trouvaient dans le périmètre de sécurité, et vu l'ampleur de ce périmètre, nous avons demandé immédiatement le déclenchement du plan d'urgence communal. La police a décidé le confinement de 96 enfants des deux écoles qui étaient encore présents à la garderie et à la fermeture des écoles à toutes personnes extérieures, ainsi qu'aux parents. Les enfants ont donc été rassemblés dans un local de l'école néerlandophone, et dès le début des opérations, la police présente sur les lieux a pris contact avec les directions concernées et a assuré la sécurisation des lieux.

De kinderen hebben nooit gevaar gelopen. L'Echevine en charge de l'Instruction publique néerlandophone était d'ailleurs sur place et a pu suivre l'encadrement des enfants. Donc, vers 18 heures, tous les enfants ont pu être pris en charge par les parents, sous la surveillance de la brigade jeunesse de la police.

Le professionnalisme et la disponibilité des personnes encore présentes vendredi, à savoir les directions d'écoles, les enseignants et le personnel de l'accueil extra-scolaire ont permis un encadrement rassurant des enfants. Les équipes mobiles de la fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que la responsable et la psychologue des centres PMS sont venus dès le lundi qui a suivi l'arrestation. Une analyse précise des besoins tant à l'égard des enfants que du personnel et des parents a été effectuée afin de proposer un dispositif adéquat. Les équipes, elles, sont restées mobilisées pour y répondre.

In de Nederlandstalige school waren vanaf maandag ochtend twee psychologen van het CBL aanwezig alsook de pedagogische begeleidster van OVSG om de leerkrachten beter te omkaderen. Ook de opvangbegeleiders zijn opgevolgd geweest door de Vzw. De Molenketjes dinsdagochtend is er een koffiemoment geweest met de ouders in aanwezigheid van twee psychologen om types te geven aan de ouders over een goede opvolging thuis.

Une lettre a également été envoyée aux parents afin d'expliquer les initiatives qui ont été prises du côté de l'enseignement francophone.

Pour en revenir au jour de l'arrestation, les gardiens de la paix ont été présents sur les lieux, en dehors du périmètre de sécurité, afin d'accueillir et d'informer les riverains qui n'ont pu rentrer chez eux durant ces opérations. Les habitants qui le souhaitaient ont été guidés vers le bâtiment AJJA où un accueil a été organisé et une cinquantaine de personnes s'y sont présentés. Le bureau d'aide aux victimes de la police était également présent le soir même. Les actions du bureau d'aide aux victimes en collaboration avec le gestionnaire du plan d'urgence de la commune ont permis de ravitailler les habitants de ce qui leur était absolument nécessaire, tel que par exemple du lait pour les enfants ou des médicaments indispensables. Les travailleurs de la LES ont également mobilisés les véhicules de l'association pour reconduire ensuite certaines personnes chez elles, après la fin des opérations. L'ensemble des personnes qui se sont présentées au bâtiment AJJA ont été rappelées le lendemain, afin de s'assurer qu'elles allaient bien et qu'elles avaient pu regagner leurs logements. Durant le weekend, les gardiens de la paix ont focalisé leur présence sur le quartier en étant particulièrement attentif à ce que la presse, les médias ne pénètrent pas dans les immeubles perquisitionnés et n'incommodent pas les riverains. Conformément au plan d'urgence communal, deux numéros d'appel ont été communiqués dès 17 heures via les réseaux sociaux et les médias. Deux personnes ont en continu répondu aux questions. Autours de cent appels ont été réceptionnés. Ceux-ci portaient essentiellement sur les questions d'accessibilité aux lieux et de mobilité, tels que « puis-je rentrer chez moi, puis-je rentrer dans la rue... », et la préoccupation principale des riverains était de savoir quand l'opération allait se terminer et à quel moment ils pourraient retourner dans leurs logements.

Nous avons aussi reçu quelques appels de parents qui avaient laissé leurs proches dans le périmètre. La communication vers les parents a été organisée directement par l'école la mieux à même de répondre de manière personnalisée à leurs questions et peu de parents ont dès lors contacté le call center communal.

La cellule de crise a également anticipé un éventuel besoin de relogement, ainsi l'hôtel Belvue ainsi que l'auberge de jeunesse ont été contactés pour un éventuel accueil, mais aucune mesure de ce type n'a finalement dû être prise. Par ailleurs, les Molenbeekois ont été informés de manière régulière sur la page Facebook de la Commune et une première

communication a été publiée à 17h23 sur cette page à l'attention des parents les informant de la situation de la possibilité d'appeler le call center communal et les invitant à se réunir à la Maison communale. D'autres communications ont suivi en fonction de l'évolution de la situation. Un communiqué final a été publié sur cette même page et relayé aux différents médias à 21h37, fin des opérations.

Je dirais que c'est la première fois que le plan d'urgence d'intervention communal a été activé de manière aussi importante. Ce plan d'urgence existe, il est sollicité généralement pour des situations particulières tel que par exemple un incendie dans une immeuble.

Voilà, je vous ai décrit les évènements tels qu'ils ont été vécus dans le cadre de l'arrestation de Salah Abdeslam. Je voudrais préciser qu'il n'y a pas eu, on a évoqué notamment dans les médias que des jeunes avaient caillassé la police, c'est vrai qu'il y a eu des rassemblements de jeunes ainsi que des riverains qui voulaient retourner à leur domicile, mais il n'y a pas eu d'attitudes agressives, en tout cas concernant l'arrestation de Salah Abdeslam, de la part du public qui était rassemblé aux abords des opérations policières.

En ce qui concerne l'organisation communale suite aux attentats de Bruxelles et le relèvement du niveau d'alerte à 4 dès que nous avons appris ces attentats à Zaventem et à la station de métro Maelbeek et le déclenchement de la phase régionale du plan catastrophe, le Collège des Bourgmestres et Echevins s'est réuni lundi matin pour discuter des mesures à prendre. A dix heures, les mesures ont été communiquées oralement et ensuite par écrit au personnel, à savoir qu'il fallait ramener le personnel travaillant sur la voie publique, donc le personnel des Ateliers et la Propreté, Plantations, Pavage, Signalisation. Les gardiens de la paix ont été affectés à la sécurité des accès aux bâtiments, tels que les écoles, les crèches, la rue de l'Intendant, le service Démographie où ils sont restés à l'intérieur. Pour les écoles, on a maintenu l'ouverture jusqu'à 18 heures tout en annulant les sorties hors des écoles et nous avons autorisés les parents à récupérer leurs enfants après avoir signé un registre. Beaucoup de parents se sont présentés pendant la journée parce qu'ils étaient impatients de pouvoir être rassurés et reprendre leurs enfants. Le lendemain des attentats, les écoles sont restées ouvertes, mais nous avons quand même demandé aux parents, dans la mesure de leurs possibilités, de ne pas les présenter aux garderies. On a aussi décidé la suppression des visites domiciliaires pour les inspections diverses telles que l'Urbanisme au niveau communal, mais nous avons maintenu les services guichets et administratifs dans la mesure des possibilités.

Enfin, le personnel qui souhaitait quitter le travail était autorisé à prendre congé et, de son côté, la zone de police a renvoyé du renfort à Bruxelles ainsi que ses services help team et l'assistance aux victimes, et elle a évidemment renforcé la surveillance de ses bâtiments.

A la suite du conseil régional de sécurité avec les chefs de zone et les Bourgmestres, toute une série de mesures valables ont été prises au niveau de la Région Bruxelloise pour les évènements, les centres commerciaux, les stations de métro et les gares. Au niveau communal, nous avons décidé, en raison du deuil national, que tous les évènements culturels et festifs seraient annulés durant trois jours. Les marchés ont été malgré tout maintenus, de même que les stages de printemps et les plaines de vacances durant les vacances de Pâques et toutes ces mesures ont été communiquées à la presse, à la population, via la page Facebook et le site internet de la Commune.

Pour terminer, je voudrais également revenir sur les incidents liés à la manifestation interdite de ce samedi 2 avril dernier, puisque dès que nous avons appris l'intention d'un groupe d'extrême droite de se rassembler sur la Place communale afin, et je les cite, vous

en avez d'ailleurs certainement pris connaissance, afin d'expulser les islamistes, j'ai pris une ordonnance de police interdisant toute manifestation et rassemblement en lien avec les appels pour le 2 avril. La semaine avant la manifestation, une réunion s'est tenue à Molenbeek avec des représentants de la Région Bruxelloise, les communes concernées, de la police, de la STIB afin de discuter des dispositions à prendre et des effectifs à mettre en œuvre. Par précaution, le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale a lui également pris une mesure d'ordre interdisant toute manifestation sur le territoire de la Région, pour le 2 et le 3 avril 2016. Le message de l'interdiction de la manifestation a été largement diffusé sur les réseaux et répercuté dans les médias. Les éducateurs travaillant à Molenbeek ont relayé ce message chez les jeunes pour les dissuader de venir contre-manifester. Le jour même, la police était présente de manière visible sur le terrain. Tous les gardiens de la paix et les éducateurs de rue ont été mobilisés. Finalement, très peu d'extrémistes ont donné suite à l'appel du groupe identitaire. Il y a plusieurs explications qui peuvent être trouvées dans l'approche dissuasive qui a été appliquée, puisqu'au service de police belge en Belgique et aux polices des pays voisins, on a demandé de rester vigilants par rapport aux personnes et aux véhicules qui seraient susceptibles de se rendre dans la capitale pour y manifester, et donc la police a surveillé les endroits éventuels de départs, a contrôlé l'identité de certaines personnes afin de pouvoir les arrêter immédiatement au moment de leur arrivée sur le territoire de la Région bruxelloise. Toutefois, il y a eu des attroupements de jeunes venant de Molenbeek, mais aussi de communes voisines, autour de la maison communale, et donc nous avons, vers 15h30, ordonné la fermeture de la station de métro Comte de Flandre. Les gardiens de la paix et les éducateurs, qui ont véritablement fait un travail remarquable ce jour-là, ont fait le maximum pour demander aux jeunes de rentrer chez eux et de se calmer. Je pense que dans cet attroupement, il y avait surtout d'abord des jeunes, des jeunes qui étaient là par curiosité par rapport aux messages qu'ils avaient reçus, mais malheureusement, il y avait aussi quelques meneurs qui ont voulu exciter ces jeunes pour les pousser à affronter la police, mais la situation est restée calme.

Par ailleurs, deux jeunes roulant en voiture ont tenté de forcer un barrage policier et ont renversé une dame qui traversait le trottoir et donc vous savez qu'ils ont tous les deux été interpellés et arrêtés par la police.

En ce qui concerne le bilan pour la police locale de ce 2 avril, il y a 38 personnes qui ont été verbalisées sur base du règlement général de police et qui recevront une amende administrative. Il y a également eu 8 arrestations judiciaires, 4 pour incitation à l'émeute, 2 pour les accidents avec délit de fuite et 2 pour coups et blessures, et il y a également une journaliste qui s'est faite agressée, une journaliste italienne et l'agresseur a été identifié et sera auditionné par la police.

Je pense qu'il est important aussi à l'occasion de ces événements d'identifier les meneurs parce que je pense que c'est véritablement eux qui présentent un danger potentiel par rapport à la paix publique, dans le cadre de ces attroupements.

Au-delà de cette actualité immédiate particulièrement dramatique pour le 22 mars, vous savez que nous avons déjà eu l'occasion de parler de toute la problématique du radicalisme et du radicalisme violent tel que nous le connaissons depuis janvier 2015 avec la fusillade qui s'est déroulée à Verviers et qui a déjà eu à cette époque des implications pour Molenbeek, notamment parce que des individus étaient directement concernés. Mais donc, nous avons eu l'occasion au Conseil communal de présenter les initiatives qui ont été prises par nos services de police par la police locale, c'est le chef de zone qui vous les a présentées, les initiatives qui ont été prises dans le cadre du plan zone canal, la gestion de l'après ces événements dramatiques au niveau de la commune, au niveau du personnel communal, au niveau de nos écoles communales et également la politique de prévention qui

est menée au niveau de la commune d'une façon générale et aussi à la suite de tous ces événements que nous avons connu.

Je dirais qu'il y a encore un axe que je voudrais présenter aujourd'hui très brièvement, puisqu'à la suite des attentats de Paris au mois de novembre, il avait été dit qu'évidemment la commune de Molenbeek qui avait été particulièrement ciblée, ne restait pas les bras croisés, bien au contraire et nous avons tout de suite demandé un soutien, tant au niveau du fédéral qu'à la Région, un soutien au niveau des mesures de police, je dirais donc un axe de sécurité qui vous a été présenté au conseil communal, un axe également préventif pour lequel c'est l'Echevin de la Cohésion sociale qui a pu le présenter pour lequel il y a aussi des mesures qui doivent être confirmées, qui doivent être concrétisées et pour lequel nous avons besoin du soutien tant du fédéral que des Régions et des Communautés, et un axe administratif que nous avons mis en place au niveau de l'Administration communale puisqu'il a été question des noms qui avaient été communiqués aux autorités locales, d'abord aux chefs de zones et par la suite aux bourgmestres, des noms de personnes qui étaient susceptibles de radicalisation, soit qu'elles étaient encore sur le territoire, soit qu'elles étaient supposées être parties, soit encore des prêcheurs, et donc la question s'est posée comment la Commune pouvait-elle agir par rapport à ces individus, par rapport au lieu d'activité où ils peuvent notamment encore faire du prosélytisme, et donc nous avons mis en place une cellule de sécurité intégrée locale. C'est une cellule qui est dirigée par moi-même et qui réunit à la fois des agents de police et des agents administratifs afin de permettre un véritable échange d'informations sur des personnes, sur des noms qui nous sont communiqués par l'Ocam, et pour lesquels nous avons l'autorisation de la police fédérale de pouvoir enquêter administrativement. Donc, c'est important d'apporter cette précision, parce qu'il y a eu beaucoup de communication après les attentats de Paris quant à savoir quelles étaient les personnes qui devaient être suivies notamment par la police, quelle était la responsabilité au niveau fédéral, au niveau local, et donc nous considérons qu'évidemment la Commune doit prendre sa part de travail, qu'elle doit le faire surtout dans le cadre de sa police de proximité, dans le cadre du travail des brigades contre le radicalisme, des cellules contre l'économie illégale, des cellules de police qui travaillent contre l'économie illégale, contre le radicalisme et la brigade intervention. Il y a évidemment un axe en termes de sécurité qui est mis sur ces aspects-là et pour lequel nous avons un renfort de cinquante policiers de la part du fédéral, mais à côté de ça, nous devons aussi agir sur le plan administratif à l'égard de personnes dont on peut cerner le profil et il s'agit bien de les cerner sur le plan administratif et pas du tout sur le plan judiciaire. Je pense que c'est une précision importante à apporter et donc, cela se concrétise par une attention particulière et la vérification de données communales telles que l'identité de la personne, sa domiciliation, l'analyse de sa composition de ménage, l'historique de ses documents d'identité, de son logement, de sa situation économique, et le but est donc de cerner l'individu sur le plan administratif. Donc, à la suite de ces informations qui peuvent être récoltées, diverses démarches peuvent être prises par les autorités locales en coordination avec les services de police, et après concertation. Je peux vous donner quelques exemples qui sont évidemment autorisés par la loi, tel que le retrait ou la saisie de documents d'identité, la radiation d'office des registres de la population ou par exemple la fermeture d'un établissement, pour l'économie illégale.

Donc voilà, je voulais vous présenter ce travail qui a été mis sur pied par la cellule de sécurité intégrée locale, c'est une cellule qui est mise en place par différentes communes, différentes communes qui sont concernées par les faits de radicalisme, et qui se fait en application de la circulaire qui avait été fournie aux communes à la fin du mois d'août.

Alors, voilà les dispositions récentes qui ont été décidées dans notre lutte contre le radicalisme violent, et comme je vous l'ai dit, à côté de ça, il y a évidemment des mesures qui sont prises notamment dans le domaine de la prévention. Je dirais que cette lutte contre

le terrorisme doit être menée avec force, avec détermination, et nous savons bien que c'est le dialogue, le respect d'identité de tous qui doivent être renforcés aussi pour combattre ce radicalisme avec le même degré d'engagement. Voilà les éléments que je voulais vous apporter, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, sur les évènements que nous avons vécus au cours de ces derniers mois.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban, en tant que chef de groupe du premier parti de l'opposition.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président, Madame la Bourgmestre, chers collègues, évidemment la Belgique et Bruxelles ont été frappés par des attentats dramatiques que nous condamnons évidemment toutes et tous, des attentats qui sont condamnés également par l'ensemble des habitants de notre commune. Je pense Madame la Bourgmestre que je m'exprime aujourd'hui en tant que chef de groupe, effectivement du groupe PS, d'autres s'exprimeront également, mais je pense qu'au-delà de nos appartenances politiques, nous allons surtout nous exprimer comme des Molenbeekois, comme des citoyens molenbeekois, et j'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises, Madame la Bourgmestre, nous sommes tous dans le même bateau, majorité et opposition, et je pense que vous n'avez pas entendu de notre côté des tentatives, en tout cas pas de polémiques stériles à ce niveau-là. On a des remarques à faire, on a des critiques, évidemment, ça fait partie du rôle de tout un chacun, mais dans les moments que nous connaissons, dans les moments que nous vivons, il y a un à un moment donné, un temps pour l'unité, il y a un moment, il y a un temps pour le recueillement, pour la réflexion et pour surtout montrer qu'on est tous ensemble.

Je ne vais pas rentrer dans les détails de ce que vous avez expliqué, je pense qu'on a une chance exceptionnelle à Molenbeek, c'est que nous avons des services qui fonctionnent bien et qui fonctionnent bien, avec le peu de moyens qu'ils ont. Nous estimons effectivement qu'il y a des services qui mériteraient certainement d'être renforcés. Néanmoins, je pense qu'on doit tous se réjouir du comportement exemplaire de l'ensemble de nos services et vous l'avez d'ailleurs confirmés dans votre intervention, que ce soit à travers nos écoles, à travers la Cellule pédagogique, à travers nos enseignants, nos éducateurs, la police, notre police locale également, les gardiens de la paix, les travailleurs sociaux, les ouvrier communaux qui très souvent font un travail dans l'ombre, et puis j'ai envie de dire aussi des gens dont on parle un petit peu moins, mais qui sont quand même des acteurs apparents dans cette commune et qui souffrent beaucoup en tant que Molenbeekois, mais également parce que ce sont des commerçants, nos commerçants qui font vivre nos quartiers, nos rues, nos places, nos espaces publics et je pense qu'il suffit de se promener et de discuter un peu avec eux pour savoir combien ils souffrent. Je pense qu'on peut tous s'associer sur des félicitations qu'on devrait leur adresser et être fier d'avoir une commune avec un vivier et autant de potentiel. Quand je parle de tous ces acteurs, je pense qu'il faut également mettre en avant, et vous l'avez fait d'ailleurs lors d'une cérémonie, les habitants de Molenbeek. Je pense qu'avec tout ce que les habitants de Molenbeek ont vécu ces derniers mois, la stigmatisation, la diabolisation, le mépris, pas que les citoyens de confession musulmane, l'ensemble des habitants de cette commune, dont on a parlé pendant des mois comme des suspects, des potentiels suspects de terrorisme. Alors évidemment ce n'est pas fini, les vagues, les amalgames sont toujours là, mais on a constaté ces derniers temps, ces derniers jours, ces dernières semaines qu'on a tendance à commencer à essayer de comprendre qu'on est face à des phénomènes qui s'attaquent à

toute l'humanité et qui exploitent une certaine forme de misère sociale, humaine, identitaire, socio-économique, un peu partout, pas simplement à Molenbeek. Je discutais encore il y a quelques jours avec quelqu'un de Saint-Denis qui a l'équivalent en habitants de la région bruxelloise, et ils vivent également ces moments difficiles, ils vivent ces incompréhensions par rapport à ce phénomène.

Madame la Bourgmestre, ce que je voulais dire c'est que la violence réelle et symbolique des attentats du 22 mars réside essentiellement dans un fait que certains veulent nier. Ce sont bien nos enfants qui font la une des médias. Ce sont bien des jeunes de Bruxelles passés par nos écoles, par nos quartiers, ils ne viennent pas d'ailleurs. On devrait arrêter d'en parler comme s'il s'agissait d'étrangers. Ça, c'est un problème qui est fondamental. On n'arrête pas de parler de ces jeunes embrigadés qui se retrouvent dans des circuits mortifères, pour réutiliser votre expression, je pense que c'est un petit clin d'œil à Madame Milquet, mais ces jeunes, on en parle tout le temps comme si c'étaient des étrangers. Ce sont nos enfants, ce sont les enfants de la Belgique et on doit s'en préoccuper, n'en déplaise à certains. Dans le cadre qui nous occupe, les mots sont extrêmement importants, ils ont leur importance, en tout cas puisqu'ils peuvent causer des maux. Devons-nous accompagner les jeunes en questionnement, les familles inquiètes, mais aussi les enseignants et les éducateurs de rues ? Alors, donnons toute l'aide et les informations nécessaires, car nous devons comprendre, comprendre les déterminants de cette violence et les vecteurs qu'elle utilise pour s'exprimer. Comme le dit le politologue français Olivier Roy, vous le connaissez certainement, il dit que le terrorisme auquel nous faisons face n'est pas la conséquence d'une radicalisation de l'islam, mais d'une islamisation de la radicalité. Je pense que ça a toute son importance également. Cette organisation criminelle Daesh qui se fait appeler Etat islamique constitue, pour les musulmans dans leur immense majorité, une véritable usurpation d'identité. Olivier Roy parle de gens déstabilisés et que Daesh parvient à recruter ceux-ci, c'est important pour tenter de déconstruire et de comprendre. Pour illustrer cette déstabilisation, il y a évidemment l'inquiétude des parents, et vous êtes en contact avec des parents ici-même, je pense dans certains locaux, vous avez l'association des parents concernés qui se réunit, des parents courageux qui malgré la perte d'un enfant essaient de se battre pour éviter que les enfants des autres ne tombent dans ces filières. Evidemment, il y a l'inquiétude des parents confrontés au décrochage scolaire de leurs enfants en difficultés pour acquérir un job et pour participer à la construction de la Belgique et à la construction de leur propre avenir. Il faut entendre également le désespoir de certains parents confrontés à la toxicomanie de leurs enfants ou au passage de l'un ou l'autre fils par la case prison et là c'est l'échec, et l'échec est immense pour ces gens-là et la déstabilisation est réelle. Je prends volontairement ces deux exemples toxicomanie et passage en prison parce qu'il y a quelques années, c'étaient encore des sujets tabous. Je regarde mon collègue, Président du CPAS qui est un acteur associatif important dans cette commune depuis des années et tu te souviens, Roland, comme c'était tabou pour des familles de parler de problèmes de toxicomanie et dire simplement qu'on avait un membre de sa famille qui est passé ou qui est en prison, et aujourd'hui on est devant ces phénomènes qu'on est obligé de comprendre. Je le disais, Madame, je pense qu'aucun parent normalement constitué ne met au monde un enfant pour qu'il ait des envies suicidaires, pour qu'il croupisse en prison ou pour qu'il se transforme en bombe humaine. Nous sommes tous dans le même bateau, je l'ai dit et je le répète. Ces événements dramatiques nous apprennent aussi que les rabatteurs parviennent à recruter dans les milieux très particuliers où la précarité sociale, économique, identitaire est prégnante. Ces recruteurs sans foi ni loi utilisent les mêmes méthodes abjectes que celles des sectes. Le lavage de cerveau de ces gamins est d'ailleurs effrayant. Comme nous le répétons beaucoup, nous le répétons depuis le début, nous devons comprendre. Comprendre ce n'est pas excuser, c'est tout simplement empêcher que d'autres gamins tombent dans le piège des recruteurs. Comprendre c'est tout simplement un devoir, c'est notre devoir.

Je disais en préambule qu'il fallait arrêter de parler de nos enfants comme des étrangers. Je pense qu'il faut aussi arrêter de montrer du doigt le musulman, car qui veut s'intéresser à ce phénomène du terrorisme, comprendra et verra que de par le monde, les musulmans sont les premières victimes du terrorisme de Daesh notamment. Attention aux discours qui stigmatisent, non seulement ils divisent la société, mais aussi renforcent ces sectes nuisibles qui se concentrent sur le radicalisme. Vous l'avez dit vous-même, Madame, la marche d'hier nous rappelle combien nous avons besoin d'être unis tous ensemble, et cette marche a bien montré au départ de Molenbeek la diversité de notre société qu'on est beaucoup plus fort ensemble et qu'il ne sert à rien de diviser ici et là.

Il est essentiel de travailler en amont avec les jeunes en collaboration avec les enseignants, je le disais, et avec les acteurs de terrains, les acteurs de l'aide à la jeunesse. Je pense qu'il y a un enjeu qu'on néglige encore énormément, c'est celui d'internet. Une récente étude, et je dis internet, parce que je pense que la commune peut agir au départ de ses associations, au départ de ses maisons de quartiers, au départ de ses écoles, il y a déjà des ateliers informatiques ici et là. Une récente étude de l'UCL énonce qu'internet peut être considéré comme le turbo du djihadisme violent contemporain. Les nouveaux discours terroristes ont affiné leurs techniques d'embrigadement en maîtrisant l'outil internet dans de tels points, qu'ils en arrivent à proposer une individualisation de l'offre qui peut parler à des jeunes tout à fait différents. Nous devons donc intensifier la lutte contre les thèses complotistes et je pense, en tout cas je fais partie de ceux qui pensons que les thèses complotistes font beaucoup plus de dégâts, décalent beaucoup plus nos jeunes de la société que ces vidéos de Daesh, parce que qui va avoir envie d'aller se faire sauter en regardant une vidéo de Daesh ? Je pense qu'à part quelqu'un de déséquilibré, il y a peu de monde. Par contre, les terroristes qui sont portés, pas par des jeunes, pas par des voyous, mais parfois par des intellectuels, par des gens en col blanc, ici et là de par le monde, et les théories complotistes sont des éléments qui entraînent nos jeunes dans une rupture totale avec la société. Je pense qu'il faut en avoir conscience, je pense et je rappelle tout simplement que nous avons une mission de formation à la citoyenneté numérique qui est un chantier, c'est nécessaire et urgent, j'en appelle tout simplement à l'éducation permanente. On doit aussi admettre, et je pense que Madame Turine l'avait évoqué quand on a fait notre section réunie, le fonctionnaire anti-radicalisation, également personnage très intéressant d'ailleurs, dans une approche en tout cas que j'ai beaucoup appréciée, mais nous devons aussi admettre que nous sommes face à des phénomènes nouveaux, qui nous dépassent, où le monde est un village, et où on ne peut plus travailler chacun dans son coin par rapport à ces phénomènes. J'en appelle à des collaborations entre les différents travailleurs sociaux des pays concernés par la problématique du radicalisme. Nul n'est prophète dans son pays, et des acteurs sociaux motivés de part et d'autres, ils en existent. J'en ai rencontrés, vous en avez rencontrés. Il y en a un peu partout, ici, chez nos voisins français également, et nous avons, à mon avis, une nécessité et une obligation d'échanger nos pratiques, d'échanger nos expériences, on a peut-être beaucoup à leur apprendre, et ils ont peut-être beaucoup à nous apprendre également par rapport à ces phénomènes, et ça permettra de sortir Molenbeek de cet isolement dans lequel on essaye de nous enfermer. Nous connaissons les mêmes problèmes.

Pour lutter contre l'embrigadement, je vais paraphraser l'islamologue et politologue franco-marocain Rachid Benzine qui conseille de tout faire pour aider les jeunes à donner un sens à leur vie, afin qu'ils ne soient pas tentés de donner un sens à leur mort ailleurs. Dans ce cadre, l'absence d'emploi, évidemment, c'est un exemple parmi d'autres, mais l'absence d'emploi est un terreau fertile pour Daesh. A nous de stériliser ce terreau en fertilisant les possibilités de donner un sens à la vie de ces jeunes.

Et, Madame la Bourgmestre, pour ne pas être plus long, mais par rapport aux éléments que vous avez apportés, je voudrais quand même faire quelques remarques, sans

polémique, aucune volonté de polémique de ma part et d'ailleurs pour une d'entre-elles, je ne rentrerai pas dans les détails, mais je dois quand même dire un mot. Molenbeek n'est pas la seule responsable. Molenbeek a besoin de tous les autres niveaux de pouvoirs et je suis scandalisé quand j'entends des personnalités politiques, des responsables politiques de haut niveaux de pouvoirs qui continuent à malmener Molenbeek et ses habitants, une partie de ses habitants dans la presse. On se battra à vos côtés pour réclamer des moyens financiers à tous les niveaux de pouvoirs, là où ce sera possible et là où il faudra le faire. Mais après les miettes de Jan Jambon, dans son plan Canal, les miettes et je dis, je reprends une expression de votre premier échevin, il a parlé lui-même de miettes et je pense qu'il n'a pas tout à fait tort, je vous avoue que nous avons beaucoup d'inquiétudes au niveau de la prévention, et quand je dis la prévention, c'est au niveau des moyens qu'on va mettre en place pour la prévention. Je vous dis, on a eu une section réunie très intéressante, en tout cas ce fonctionnaire que vous avez, j'espère que vous allez le garder, parce qu'il a une approche intéressante, c'est un personnage très intéressant et ceux qui n'étaient pas là, vous avez raté une soirée intéressante, mais nous avons des inquiétudes sur les moyens. Je l'ai dit tout à l'heure et j'ai commencé par ça, je pense que nous avons des services qui ont fait, qui font leur possible et qui font même des miracles avec peu de moyens, mais nous sommes inquiets par rapport à la suite, par rapport à l'avenir, d'autant que Molenbeek était quand même une poche de pauvreté la plus importante de Bruxelles, Molenbeek continue à être stigmatisé, ça c'est une remarque.

Une autre remarque, c'est quelque chose qui me dérange et qui nous dérange fortement, c'est en même temps que ce fonctionnaire avait dit, on part avec le principe de l'aide, on apporte une aide aux gens, on apporte une aide aux jeunes et on n'est pas dans une attitude de jugement, on n'est pas dans un postulat où on juge l'autre, c'est courageux de porter ça aujourd'hui et c'est intéressant que nous le soutenons, mais en même temps je trouve que c'est contradictoire avec parfois certaines de vos décisions. Vous venez de décider en une semaine, vous venez de prendre deux décisions en une semaine où vous sanctionnez des gens qui, in fine, finissent quand même par être dans la roue de toutes ces victimes de ce que nous connaissons aujourd'hui. Je trouve que c'est un mauvais message, je trouve que c'est un très mauvais signal, vous avez pris deux décisions, alors que je sais très bien que vous n'avez pas été unanime, je trouve simplement que c'est en contradiction totale avec ce qui nous a été présenté en section réunie. Je le dis encore une fois, c'était extrêmement intéressant, c'était un apport constructif et je pense que vous avez vraiment un bon fonctionnaire et j'espère qu'il aura des moyens pour agir, mais j'espère aussi qu'on va arrêter de prendre des décisions à l'emporte pièces.

Vous avez parlé tout à l'heure de ce que vous avez mis en place, ce nouvel organe que vous présidez, et vous avez dit tout à l'heure que vous intervenez, que vous cernez d'un point de vue administratif et pas judiciaire, et bien justement là, dans les deux décisions dont je parle, vous avez déjà précédé la justice. Vous avez agi, vous avez pris des décisions avant même que la justice ne se prononce. Je pense que vous donnez un très mauvais signal aux gens, vous donnez un très mauvais signal aux familles, vous donnez un très mauvais signal à une population qui souffre déjà d'être pointée, d'être montrée du doigt et en plus de ça, en même temps, vous prenez cette décision et en même temps, la dernière fois, vous refusez symboliquement d'introduire une plainte à l'égard de Jan Jambon qui avait tenu des propos scandaleux. Quand j'ai dit ça, c'était il y a deux mois, mais aujourd'hui c'est encore d'actualité, puisqu'à nouveau, il récidive, il tient à nouveau des propos scandaleux à l'égard d'une partie importante de la population molenbeekoise et nous nous devons en tout cas de réagir, tous partis confondus, majorité et opposition. Donc, non seulement votre décision est injuste, elle est incompréhensible au regard de ce qu'on nous a présenté au niveau de la prévention, mais en même temps, elle est contradictoire parce que là, elle a l'air courageuse, mais vous n'avez pas eu autant de courage par rapport aux déclarations de Jan

Jambon qui vient faire des déclarations, qui fait son beurre en tapant sur Molenbeek et sa population et en même temps déverse quelques miettes et on devrait encore le remercier.

Et puis, pour ne pas être trop long, simplement une remarque, je pense que quand il vous arrive de reprocher à certaines personnes de trop communiquer, je pense que si j'ai un grief aujourd'hui que je devrais adresser au Collège, par moments, c'est sur une communication non pas d'informations, l'information, vous devez la donner à la population, c'est important, mais je trouve qu'il y a une sur-communication des membres du Collège depuis ces événements et une sur-communication qui va dans tous les sens. A chacun ses opinions, et je ne sais pas si c'est toujours constructif, je ne sais pas si c'est toujours apaisant pour la population et pour ce qui nous préoccupe. Nous même, dans l'opposition, nous avons pris comme attitude de ne pas faire du rentre-dedans durant cette période difficile, de plutôt se montrer solidaire, même si les remarques, on en fera et je vais dire on ne va pas freiner notre travail d'opposition et moi je vous le dis sans polémique, j'ai l'impression que par moments, il y a des communications qui sont exagérées et il y a des communications qui vont dans tous les sens et qui sont parfois même contradictoires, même dans les messages que vous diffusez, alors qu'aujourd'hui, je pense qu'on a besoin de retrouver de la sérénité pour l'intérêt de l'ensemble de notre population qui souffre, qui souffrira encore demain et qui aura besoin de nous.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban. Je donne la parole à Madame Tamditi.

Mme Tamditi :

Tout d'abord, je ne peux pas m'empêcher d'être dans l'émotion, mais je souhaite au nom de mon groupe, présenter mes condoléances aux familles des victimes, souhaiter beaucoup de courage aux blessés et je souhaite également témoigner notre reconnaissance en tant que citoyen à tous ceux qui ont eu à gérer ces terribles attentats, à tous ceux qui ont été là, à côté des blessés et à tous ceux qui les ont aidés et je pense à ceux qui ont le statut pour le faire, comme les secouristes, le personnel des différents lieux aéroports, STIB, etc., mais je pense aussi à de nombreux anonymes qui étaient là pour secourir, soulager et consoler. Je pense aussi à tous les anonymes qui ont été là pour je pense, par exemple quand il y a eu l'énorme blackout sur Bruxelles, qu'il n'y avait pas de transports, les citoyens qui étaient là pour offrir leur aide, cette solidarité. Il y a eu la tragédie, il y a eu l'horreur, mais à côté, j'ai senti la solidarité et le soutien et l'envie d'aider, et je suis très touchée de tout ça et je tenais à le témoigner aujourd'hui.

Alors, Molenbeek a été fortement stigmatisée. C'est le troisième événement pour lequel on est amené à intervenir. Il y a eu celui lié à Charlie Hebdo et à l'Hyper cacher, il y a eu les attentats de Paris du mois de novembre et celui qui nous a directement touché le 22 mars. Je dis celui qui nous a directement touché, pas nécessairement parce qu'on a nous été victime de ces attentats, mais on a tous, je pense, à l'entente des attentats eu le réflexe d'appeler nos proches, nos familles, nos amis pour savoir si celui-là était susceptible de passer par Maelbeek ou des personnes qui allaient à l'aéroport et dont on avait connaissance qu'ils parlaient. On a tous eu cette frayeur que l'un d'entre nous soit touché et donc je pense qu'on les a vécu de fort près.

Outre cela, sur le point politique, Molenbeek a malheureusement encore été renforcé dans les stigmatisations qu'elle avait vécues et j'ai une pensée pour tous ces citoyens molenbeekois qui vivent cette stigmatisation. Pour nos musulmans qui ont été stigmatisés, Monsieur Ikazban l'a souligné, stigmatisés non seulement par les personnes qui éventuellement ne les connaissent pas, par des personnalités publiques. Je pense aux

traitements par certains médias, mais je pense aussi aux irresponsables propos d'un ministre de l'Intérieur qui se doit d'être rassembleur plutôt que d'être dans la division. Ce n'est pas le moment de flatter son électorat et c'est vraiment des propos inacceptables. Plus que jamais, nous devons mettre l'accent sur la prévention et promouvoir effectivement l'émergence d'avantage de moyens, que ce soit au niveau régional ou fédéral pour accroître les possibilités qui sont offertes aux acteurs sociaux d'essayer de travailler avec nos jeunes, de les sensibiliser pour pouvoir essayer de lutter contre cet embrigadement qu'ils sont susceptible de subir. Je pense aussi, mais je pense que ça dépasse le cadre communal, qu'il est nécessaire de se doter d'outils pédagogiques pour expliquer à nos jeunes ce qui se passe. Je partage également l'inquiétude mise en avant par Monsieur Ikazban par rapport aux théories complotistes, Je pense que nos jeunes y sont assez sensibles et ça touche à tout ce qui est de la défiance de nos institutions.

Par rapport à la manifestation, j'ai eu les réponses aux questions que je me posais. C'est vrai que je voulais savoir si elle avait été d'emblée interdite, puisque dans un premier temps, on avait entendu qu'elle aurait lieu et puis, qu'elle serait interdite, mais Madame la Bourgmestre, vous m'avez répondu et vous avez dit qu'une manifestation était interdite dès que les personnes vous ont adressé la demande.

Je ne vais pas être beaucoup plus longue mais je voulais également témoigner mon soutien au secteur économique. Le jour de la manifestation devait normalement se tenir, si je ne m'abuse, une braderie qui justement devait faire revivre la commune, faire vivre ces commerçants, faire en sorte que les gens sortent de chez eux, aillent faire des achats et amènent de la convivialité et de la vie dans cet espace public, mais elle n'a pas pu avoir lieu et donc, c'est vrai que si Monsieur l'Echevin pouvait nous parler un peu des mesures qui sont mises en œuvre pour soutenir ce secteur qui est fort touché depuis les attentats, je serais ravie d'avoir quelques réponses à ce niveau-là.

Pour le reste, en ce qui concerne la prévention, j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer et je pense que l'Echevine de la Cohésion sociale et du dialogue interculturel a expliqué ce qui a été déjà mis en place et les projets qui seront mis en œuvre. On ne peut que la féliciter et l'encourager à continuer dans ce difficile travail, mais néanmoins nécessaire et je terminerai par féliciter et encourager les acteurs sociaux.

M. le Président :

Merci Madame Tamditi.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Merci monsieur le Président,

Mon intervention s'inscrit peut être à un autre niveau, le parti ISLAM s'associe aux proches et aux familles de toutes les victimes dans leur tristesse et leur douleur. Les victimes de ces attentats sont de toutes les convictions, des centaines de milliers à travers le monde. Nos condoléances vont à toutes les familles des victimes, sans distinction de couleur, ni de conviction, qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs. Ceux qui agissent de la sorte, et j'y associe les va-t'en guerre de tous poils, ne reconnaissent pas la valeur de la vie, ni celle de l'humain en général. ISLAM appelle à vivre en paix dans un monde où les relations entre les cultures sont respectueuses et fraternelles.

Nos parents sont venus travaillés suite à une demande des autorités belges aux autorités marocaines et turques, au début des années 60. Ensuite, nos parents ont été encouragés à amener leur famille, leurs enfants, dont la plupart sont nés ici, pour qu'ils dépensent leur maigre salaire en Belgique. Leurs enfants de deuxième, troisième, voire de quatrième génération n'ont rien connu d'autre que le territoire belge. Ce sont donc des produits du terroir. L'écrasante majorité des familles de notre commune qu'on stigmatise, ne se reconnaît pas dans cette poignée de jeunes, aux parcours chaotiques, et dénonce ces actes barbares, inhumains, dont le plus grand nombre de victimes sont des musulmans. Qu'est-ce qui poussent ces jeunes à agir de la sorte et trahir ainsi leurs parents, leurs familles, leurs patries ? On a en suffisance souligné les problèmes socio-économiques, les problèmes liés à notre enseignement, aux nombreuses discriminations à l'embauche, aux difficultés à trouver un logement etc. Ces nouveaux citoyens sont assimilés aux faibles de notre société, avec des autorités politiques qui n'ont pas pour priorité ces groupes qui feignent d'ignorer l'existence même, excepté dans des discours préélectoraux, ou encore lorsqu'ils ne sont pas désignés comme boucs émissaires.

Donc les causes et les erreurs sont à chercher dans les politiques conduites jusqu'à présent. Car, de plus, c'est qui ? Qui a confié les clefs de l'ancien musée militaire, situé au cinquantième, à cette dynastie sortie de nulle part par les Britanniques et à laquelle on a donné pouvoir sur l'éducation de nos jeunes musulmans et pouvoir sur une population qui aspire, tout comme la nôtre, à son bonheur ? Une fraction des jeunes, abreuvés à la source des pseudos oulémas de cette cour, traitent même leurs parents d'ignorants en Islam ? François Hollande, le Président français a décoré, récemment, de la légion d'honneur un prince héritier de cette famille ; le Premier ministre français Manuel Valls a dit sur les antennes radios que les liens qui nous lient à cette famille sont stratégiques. Ajouté à cela que les politiciens de gauche, comme de droite ont, au début du problème syrien, dit que les jeunes qui partaient en Syrie, étaient des jeunes courageux. Alors voilà de nombreux citoyens ne comprennent pas que d'une part, on dénonce le terrorisme, et que d'autre part on déroule des tapis rouges, on vend des armes destructrices à ces géniteurs du terrorisme. Alors quelles sont ces politiques étranges, quelles en sont les objectifs réels ? Le citoyen a le droit à une information réelle et non à un matraquage médiatique qui vise à le faire adhérer à ces politiques mystérieuses sous le coup de l'émotion et à accepter ce régime de la peur et de la terreur.

Oui de nombreuses fautes politiques ont été commises volontairement ou involontairement. Je demande à ce qu'elles soient corrigées. Mais quand on entend un responsable politique, de surcroît chargé d'assurer la sécurité de tous les citoyens de notre pays, tenir des propos sur la communauté musulmane aussi graves et je cite: « le soutien dans la communauté musulmane aux terroristes est important », et pas plus tard que ce weekend : « qu'une partie significative des musulmans a dansé lors des attentats »... Ces propos sont choquants et sont indignes d'un ministre de l'Intérieur. C'est triste pour un parti politique d'asseoir sa popularité sur la haine et le rejet de l'autre. Après les « wallen buiten », c'est le tour des musulmans... Je pense qu'on est encore loin de rechercher, dans le chef des responsables politiques, à assurer une sécurité réelle pour les citoyens. Et on comprend mieux pourquoi ils nous disent qu'il faudra qu'on s'habitue à cette situation faite de tension et de conflits. Alors je me pose la question suivante : quels sont ceux qui profitent de la situation pour asseoir leur pouvoir et qui s'y complaisent ? Ce ne sont certainement pas ceux-là qui nous conduiront vers un avenir meilleur !

Face à cela, les forces de la paix devraient se lever et dire stop. Cela suffit ces jeux dangereux ont assez duré, vos politiques sont dans l'impasse. Vous avez réduit nos droits sociaux avec la crise économique et vous vous ingéniez à restreindre nos libertés pour éviter de répondre aux besoins réels de nos citoyens, basés sur les piliers suivants : ceux de la

paix, de la justice et de la liberté. Et je termine en disant qu'en tant que citoyens conscients, œuvrons ensemble à la construction d'une société, dans laquelle chacun trouvera sa place et où il fera agréable de vivre dans la paix et la dignité.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

A mon tour, je me joins aux condoléances témoignées aux familles des victimes et aux amis des victimes, aux messages de solidarités envers des personnes qui sont encore hospitalisées, et puis aux marques de respects pour l'ensemble des volontaires, des personnes des services de secours, la police, les travailleurs sociaux tous ensemble, la société civile qui s'est mobilisée pour venir en aide aux victimes lors des attentats. Aujourd'hui, j'ai écouté un peu les interventions des uns et des autres et je regrette qu'on donne autant de publicité à un ministre qui j'imagine, devrait avoir beaucoup de travail devant lui aujourd'hui et qui se permet encore des sorties dans la presse de ce genre que je n'ai pas envie de commenter, et bien entendu je condamne, mais je vous invite à ne pas lui faire trop de publicité. Ce qui est important pour moi, c'est de veiller à ce que toutes les mesures qu'on a pu annoncer à tous les niveaux de pouvoirs, puissent être vraiment efficaces.

Je ne vais pas me lancer dans un débat qui n'a rien à voir avec notre niveau de compétences. On a la mise en œuvre du plan canal, et bien je pense que ce qui est utile, et je l'avais souvent demandé, c'est voilà, on part bien souvent avec les évaluations, mais je pense que c'est important d'avoir un suivi de la mise en œuvre, à la fois de ce que peut apporter le renforcement de la police locale, on l'a tous souhaité, c'est une bonne chose, mais voir maintenant quel est son efficacité sur le terrain. Ensuite, on a parlé du travail important du secteur de la prévention, voir en quoi notre plan local de lutte contre le radicalisme porte les réponses attendues et alors, chose importante, on a parlé de ce Brussel bashing et maintenant, il y a aussi ce Molenbeek bashing, et Molenbeek souffre de cette image au niveau international et certain ont rappelé même la difficulté aujourd'hui pour le secteur notamment des commerçants, qui est ici en grande difficulté, je pense qu'à la fois pour redorer une image d'une commune, c'est de travailler notamment sur son économie. Donc, j'ai entendu des questions qui ont été posées par rapport aux mesures qui ont été prises par notamment l'Echevin au niveau de l'économie et des classes moyennes, je voulais savoir si au niveau du plan local de lutte contre le radicalisme, plus globalement, ce qui était prévu dans ce cadre pour redorer l'image de Molenbeek.

Je terminerai en disant que, et là je rejoins très bien ce qui a été dit souvent, c'est que l'unité permet de lutter contre cette forme de la division qu'on veut créer entre nous, entre des communautés et c'est là le danger, et je pense qu'aujourd'hui la dignité qui a été affichée, l'unité qui a été affichée au sein de toutes les formations politiques de la commune méritent d'être encore une fois soulevées pendant cette période de crise et donc j'espère qu'on aura dans cet hémicycle ici, aujourd'hui, mais dans les prochaines semaines et dans les prochains mois, un débat serein et constructif aidant ces politiques.

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Monsieur Vandenhove.

M. Vandenhove :

Je vais commencer par un petit aparté en tant que président du CPAS, je tiens à rendre hommage aussi au personnel du CPAS qui les fameux jours où il y a eu les attentats ont voulu continuer à assumer leurs fonctions comme le personnel communal. J'ai des témoignages comment les gens, tous les efforts qu'ils ont pu faire dans les difficultés qui étaient présentes ce jour-là pour venir au travail pour assumer leurs fonctions pour rester au service des gens et je crois que c'est quelque chose qu'il faut démontrer et je tiens à leur remercier de leur dévouement et de leur professionnalisme. Je m'associe aussi à dénoncer tout le caractère odieux de tout ce qui s'est passé, tous ces actes qui sont complètement inadmissibles. Je crois qu'il faut continuer à le combattre.

J'ai essayé de comprendre ce qui se passe, j'ai des images qui me sont revenues, les images de Molenbeek il y a 30 ou 35 ans, dans les années 70 ou 80, quand il y avait le chantier du métro, rappelez-vous l'état des écoles à ce moment-là, il y a une génération qui a grandi, et quelque part, ce qui se passe maintenant, je crois que c'est un peu le résultat de tout ça. Si on ne tire pas de leçon de cela maintenant, dans les actions qu'on doit mener, je crois qu'on fait une grosse erreur. Je crois qu'il faut continuer à combattre, mettre tous les moyens nécessaires dans la sécurité, je crois que tout le monde doit vivre dans une société où on ne doit pas avoir la crainte de marcher en rue ou dans le métro, c'est absolument inadmissible, il faut combattre ce genre de choses, mais il faut agir pour faire en sorte qu'une nouvelle génération n'entre pas dans ce phénomène, puisse trouver du travail et trouver une place dans la société, qu'ils soient reconnus et puisse vivre dans une société multiculturelle où tout le monde s'entend. C'est ça Molenbeek, c'est ça l'image que l'on doit véhiculer ici, Molenbeek est une commune où tout le monde vit ensemble, cohabite dans la paix et dans le respect ! Je crois qu'il faut continuer à combattre cela, mais ça nécessite une action de prévention, je crois que les rôles de chacun doivent être respectés. Il faut une action complémentaire, je ne crois pas qu'il faille mélanger les fonctions, chacun a un rôle particulier à jouer, chacun a une place à jouer, chacun a une place à occuper et je crois qu'il faut absolument des moyens supplémentaires pour faire en sorte que dans cette commune, tout le monde puisse vivre bien. Je crois qu'il faut absolument insister là-dessus.

M. le Président :

Merci Monsieur Vandenhove.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je pense que comme tout le monde, les attentats ont ramené cette horreur trop près de nous. Quand j'ai fait le tour, j'ai été sidéré de voir au moins six personnes, des connaissances, des amis qui étaient touchés. Je pense que c'est la particularité de Bruxelles, quand on dit que Bruxelles a été touché, nous avons tous été touchés. Je pense que la manifestation d'hier a eu raison de mettre en valeur et en honneur à la tête de la manifestation les gens qui étaient victimes et qui se sont comportés de façon exemplaire, les pompiers, les secouristes, le personnel de la STIB, les taximans, le personnel de l'aéroport, la police etc., ce qui m'a frappé, c'est l'importance de tout ce service public. C'est à ce moment-là qu'on voit à quel point ils sont importants ! Ces gens-là méritent effectivement d'être soutenus.

On a déjà discuté quelquefois au sujet de cette thématique. La dernière fois, j'ai développé une motion avec 6 pistes, et je voudrais utiliser ce schéma pour réagir à l'explication que la Bourgmestre a faite. Je ne vais pas répéter des choses qui ont déjà été dites, mais je pense que la première chose à considérer, c'est le suivi effectivement de ces foreign fighters, le suivi de cette fameuse liste. Je vois qu'on a créé un nouvel organe, cette cellule de sécurité intégrée locale, je vois qu'on met la police et l'administration ensemble, je vois qu'il y a un suivi administratif, mais quelque chose qui m'inquiète encore, ce sont les gens qui sont revenus par le passé, comme Ibrahim Abdeslam. J'espère que dans le futur, pour ces gens-là, il y a aura un suivi au niveau des idées, et pas uniquement leur prendre leurs documents d'identité, mais de faire un travail avec eux pour déconstruire la vision tunnel que les recruteurs ont ancrée dans l'esprit de ces gens-là. Je trouve que le suivi ou le travail de déradicalisation, de resocialisation, de donner un nouveau projet de vie ici, sain et positif, je pense que c'est important et je ne l'ai pas entendu. J'aimerais bien écouter Madame la Bourgmestre sur les gens qui peuvent être suivis, qu'il y ait aussi un suivi au niveau des idées. Ensuite, il y a la question de la limitation du suivi pour ceux dont on a l'autorisation de la police judiciaire. Je répète ma question, pour ceux dont on sait qu'il y a une instruction qui est ouverte, pour ces gens-là, ils doivent aussi faire l'objet d'un suivi de prévention, de déradicalisation ou de resocialisation. J'aimerais bien avoir votre avis là-dessus.

La deuxième piste que j'avais développée la fois passée, c'était ce service de prévention qui aide les familles et les proches, qui aide à gérer et à éviter que leurs proches fassent la même chose. J'ai vu qu'il y a une demande de subsides pour renforcer ce genre de travail avec deux personnes, je vais soutenir cela à fond ! Je trouve que ça ne doit pas dépendre de ces subsides-là, il faut prendre la décision de le faire. Je ne pense pas qu'on puisse faire un travail sérieux avec un accompagnement par une personne, c'est impossible. Je trouve que les propos de Rudi Vervoort au niveau de la Région sont intéressants, je trouve que c'est un petit peu fou de devoir créer des micro-services de prévention dans chaque commune, alors que ce serait plus intéressant, comme le propose le PTB, d'avoir un service outillé, avec de sérieux moyens et avec aussi des possibilités de deuxième et troisième ligne, avec un centre d'expertise universitaire qui peut accompagner les équipes locales. Je pense que c'est important et qu'on ne peut pas se permettre d'attendre octobre, je pense qu'il faut déjà prendre des mesures le plus vite possible pour mettre les choses en marche. Dans cette deuxième piste, je pense avoir dit la fois passée, on doit considérer les familles comme des alliés dans ce processus. Et donc là, je trouve que je n'ai pas tous les éléments et j'aimerais bien pouvoir les poser en huis clos. Je trouve que le signal qui a été donné dans les deux cas cette semaine-ci, impliquant les familles, je répète que je n'ai pas tous les éléments en main, mais je trouve que c'est très important, ça donne un signal opposé, c'est-à-dire que les familles peuvent être considérées comme faisant partie du problème. Je pense qu'il ne faut pas considérer ça à la légère, il faut avoir de bons arguments.

La fois passée, j'ai évoqué en troisième piste, et ça n'a pas été développé en sections réunies, c'est la large alliance entre les associations, les mosquées et les écoles. Je pense que quand les gens se mobilisent, on peut vraiment avoir une dynamique. J'ai apprécié le soutien de la Commune pour cette initiative, je trouve que c'est vraiment important et je vois qu'il y a un travail qui se fait. Il y a trois grands courants d'idées qui génèrent de la matière première pour les recruteurs, il y a la question du complétisme, du communautarisme et il y a une certaine vision politique de l'islam. Dans cette alliance-là, je regrette que la promesse qui a été faite à la réunion passée de venir au conseil communal de mars avec une proposition pour un groupe de travail, sachant que le conseil communal de mars a été annulé, on est en avril et donc il n'y a pas cette proposition. Je ne vous accable pas, je dis simplement que je le regrette. Je vous invite vraiment à concrétiser ça

parce que je pense qu'il y a vraiment la possibilité d'impliquer beaucoup plus et on aura besoin de se mobiliser dans les jours, les semaines et les années à venir.

Enfin, il y a un sujet que j'ai abordé la fois passée et qui faisait moins l'unanimité, l'importance et le rôle que la Commune peut jouer au niveau de la lutte contre la discrimination et le racisme et je trouve que là, franchement, on n'a pas été servi avec les propos du ministre Jambon. J'aimerais bien que vous répétiez exactement, parce qu'on a tous vu les images de jeunes avec une tension la soirée où il y a eu l'arrestation d'Abdeslam, mais je trouve que c'est vraiment très important que vous expliquiez quand vous dites que les jeunes n'ont pas réagi spécifiquement à l'arrestation, mais on réagit sur la présence de la police. J'aimerais bien que vous nous précisiez que c'était bien ça que vous vouliez exprimer, et j'aimerais bien aussi qu'on puisse le dire plus publiquement, parce que le ministre l'a reconfirmé, que c'était ça le problème. Il n'y a pas que le ministre Jambon qui a dit ça, d'autres ministres l'ont dit aussi, je trouve que ce n'est pas une mince affaire, ça fait beaucoup de dégâts en dehors de Bruxelles et à Bruxelles même. L'amalgame qui a été créé et entretenu par ce genre de propos et même, quand vous dites que le chef de corps a dit qu'à Molenbeek, il n'y a pas eu de signalisation, de fêtes après les attentats, j'aimerais bien avoir votre avis. J'aimerais bien aussi qu'on puisse me dire publiquement, je veux bien faire une petite résolution sur un petit coin de papier, pour à cette occasion garder les bonnes habitudes et traditions. Je pense vraiment que c'est important de donner un signal que cette commune veut jouer un rôle dans la lutte contre la discrimination, l'exclusion et le racisme. J'aimerais bien ouvrir ce débat-là parce que notre jeunesse, nos familles ont besoin de cela. J'ai entendu plusieurs choses hier à la manifestation et c'est aussi cela le besoin presque physique d'unité, d'être là à cette manifestation, il s'agissait d'un moment où on se sentait tous unis encore une fois et les gens avaient besoin de ça. Donc j'aimerais bien que la Commune, au-delà des émotions, élabore et fasse des choses concrètes. Dans cette lutte-là, j'ai fait des propositions et je ne vais pas les répéter.

Lors de la manifestation hier, le prêtre a fait, dans son speech, mention de l'inégalité sociale. Il a mentionné cela explicitement comme un des éléments du futur à résoudre et je trouve qu'il a raison, quand on a vu encore les articles sur la Belgique qui est l'avant-dernier juste, avant Israël, au niveau des inégalités, c'est terrible. Ça devrait faire là une des journaux pendant deux mois. Pour chaque décision qu'on prend, je trouve qu'il faudrait se demander l'impact sur les inégalités, sur la petite enfance. Je trouve que c'est un critère important pour chaque décision qu'on va prendre et qu'on a prise dans le passé.

Finalement, et ce sera ma dernière piste, je pense qu'une des interventions les plus appréciées hier sur le podium, lors de la manifestation, était celle contre les futures guerres que certains veulent justifier par les attentats. Beaucoup de gens ont applaudi en disant qu'on n'avait pas besoin de ça, parce que guerres, exclusion, misère, haine, attentats, etc., c'est un cercle vicieux qu'on doit absolument éviter. Dans ce sens-là, le sentiment d'une justice internationale, je trouve qu'elle est importante, elle est au-dessus de notre tête, mais on peut donner des signaux importants et donc je plaide pour que ce groupe de travail qui a été créé pour amener notre petite pierre au niveau des marchés publics pour exclure de nos marchés publics les multinationales qui ne respectent pas les droits de l'homme, qui ne respectent pas le droit international, je pense que ça peut rassurer notre jeunesse que non, peut-être partout ailleurs dans le monde, on agit avec deux poids et deux mesures, mais pas à Molenbeek.

Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Ja, dank u wel Mijnheer de Voorzitter, eerst en vooral wil ik mij natuurlijk namens SP.A namens mijn collega's aansluiten bij de bliken van medeleven die mijn collega's hebben uitgedrukt en het feit dat wij natuurlijk allemaal in eerste instantie gechoqueerd waren door die aanslagen in tweede instantie verdrietig, woedend, onbegrip. Ik denk dat dat heel normaal en heel menselijke gevoelens zijn die iedereen doorloopt op zo'n moment en ik denk dat het de uitdaging van onze samenleving en van ons als politici in bijzonder om ervoor te zorgen dat die gevoelens die iedereen in deze stad en bij uitbreiding in dit land e zelf daarbuiten heeft om die gevoelens, om die positief te gaan kanaliseren om daar iets positiefs mee te doen, om ervoor te zorgen dat frustratie en woede en onbegrip en verdriet dat die eigenlijk dat dat een dynamiek kan zij om daar iets aan te veranderen op een positieve manier en niet iets zal zijn dat onze samenleving aanvalt. Ik zou daar eigenlijk concreet drie dingen willen over zeggen.

Een, iets over de oorzaken van het radicalisme en het terrorisme, twee iets over de oplossingen en drie iets over mijn persoonlijke schriek. Een, de oorzaken, ik denk en het is al gezegd door mijn collega Ikazban als kinderen als jongeren, als volwassenen die hier zijn opgegroeid de beslissing nemen om zich te keren tegen onze samenleving, tegen hun samenleving dan is dat eigenlijk een teken van collectief falen. Dan is dat eigenlijk een teken dat de maatschappij in zijn geheel maar ook als politici in ons geheel gefaald hebben. Wij hebben gefaald in het vermijden van het meest ondenkbare, we hebben gefaald in de opvoeding van die gasten, we hebben gefaald in het vrijdelen van aanslagen, we hebben gefaald als maatschappij en als politici. Als zo'n dingen gebeuren hier in Brussel, hier in het hart van ons land, hier in het hart van west Europa. Ik denk dat het heel belangrijk is dat iedereen ook hier rond de tafel ook al is hij het niet persoonlijk natuurlijk verantwoordelijk als politici zijn wij allemaal verantwoordelijk en ik denk dat dat ook heel belangrijk is als we daarover communiceren dat we niet naar elkaar met de vinger wijzen maar dat we zeggen van ok mea culpa, wij allemaal hebben gefaald want wij allemaal hebben ons eigen individuele misschien wel beperkte maar toch we hebben allemaal een verantwoordelijkheid in wat er gebeurd is en dus ik begrijp op geen enkele manier noch op lokaal niveau noch op regionaal of nationaal niveau dat er politici zijn die liever doen dan een gemeente, een gemeenschap, een groep mensen, een bepaald soort mensen met de vinger wijzen als de enige schuldigen. Dat kan voor mij alleen maar betekenen dat zijzelf hun eigen verantwoordelijkheid willen ontlopen en hun eigen aandeel in het falen van onze samenleving en onze democratie willen minimaliseren. Dit weekend hebben we nogmaals de Minister van binnenlandse zaken gehoord die nogmaals in dezelfde richting gaat maar ook en dat vind ik toch wel heel jammer een eerste Minister die eigenlijk toegeeft, die eigenlijk zijn Minister van Binnenlandse Zaken indekt. Premier Michel heeft eigenlijk gezegd, wat Jambon zegt klopt eigenlijk wel. Hij heeft dat niet letterlijk gezegd maar hij heeft heel duidelijk gezegd "ja, ik onderschrijf wat daar gezegd wordt, ik onderschrijf dat er daar een probleem is en dat vind ik wel heel verontrustend. Dus, mijn eerste constatacie is dat ik vind dat wij als politici allemaal moeten zeggen dat wij een stuk van de verantwoordelijkheid hebben in wat er gebeurd is en dat wij er op geen enkele manier erbij winnen noch politiek noch maatschappelijk om elkaar met de vinger te wijzen.

Deuxièmement, si la responsabilité est collective, pour le SP.A les solutions aussi doivent être collectives, c'est-à-dire que nous allons devoir agir sur tous les niveaux de pouvoir, qu'ils soient international, national, régional ou communal, nous allons tous devoir apporter notre petite pierre à l'édifice si on veut éviter de construire un futur avec de nouveaux attentats. La solution sera collective ou elle ne sera pas, elle se fera à tous les niveaux de pouvoir, mais aussi dans toutes les compétences, dans toutes les compétences

qui sont les nôtres, qu'elles soient répressives, policières, préventives, administratives, judiciaires. C'est une responsabilité collective qui se traduit dans une responsabilité de tous, à tous les niveaux et avec toutes les compétences concernées d'agir dans le champ de compétence pour y faire quelque chose. Je crois aussi qu'on doit se rendre compte que personne ne pourra résoudre ce qui s'est passé seul. Ceux qui crient haut et fort qu'ils vont résoudre ce problème, c'est raconter des histoires aux gens.

Ma crainte aujourd'hui, c'est que nous en sommes à une réaction qui est majoritairement, et je dirais même presque exclusivement, axée sur une seule compétence, c'est-à-dire l'axe répressif et policier. C'est vrai que Molenbeek a besoin de plus de policiers, évidemment et nous en demandons depuis des années. Il nous manque 125 policiers au total et nous avons cruellement besoin de policiers, surtout de policiers qui connaissent nos quartiers. Nous sommes donc contents d'avoir obtenu quelques policiers en plus, même s'ils ne sont pas là de façon indéterminée, même s'il n'y a pas d'engagement ferme pour les prolonger sur le moyen de long terme. Mais le problème, c'est qu'aujourd'hui cette réaction est presque uniquement policière et ma crainte personnelle c'est qu'après avoir entendu toute cette musculation verbale, après avoir entendu ces gens qui allaient tout nettoyer, tout résoudre avec une seule main, j'ai peur que Molenbeek comme toutes les communes qui longent le canal et qui sont dans la même situation socio-économique, en restent là. Parce que soyons clairs, nous, en tant que responsables politiques molenbeekoïses, nous pouvons faire des choses et je crois que nous pouvons faire beaucoup plus de choses que nous n'en faisons aujourd'hui. Mais nous ne pourrons jamais résoudre ce problème seuls, sans des investissements majeurs dans notre commune et dans les autres communes le long du canal, que ce soit au niveau préventif ou au niveau socio-économique policier. Nous devons avoir un soutien énorme, et je ne le vois pas venir, et c'est ça ma crainte et celle du SP.A, c'est que dans quelques mois, on ne sera plus dans l'urgence, nous n'aurons plus l'attention du monde et de nos hommes politiques nationaux et régionaux pour apporter les investissements qui sont vraiment nécessaires. Mais j'espère que mes craintes ne deviendront pas réalité et que l'investissement dont manque cruellement cette commune viendra quand même.

Merci.

Dhr. de Voorzitter :

Dank u Mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Papadiz.

M. Papadiz :

Je ne vais pas être long, car plusieurs de mes collègues ont déjà émis certaines idées, je voudrais seulement vous dire que le groupe MR condamne ces actes odieux et lâches des attentats du métro de Maelbeek et de l'aéroport de Zaventem. Nous sommes conscients que ces nouveaux événements ont déstabilisé une partie de nos concitoyens et nous sommes unis dans le partage de la douleur des familles touchées. Une fois de plus, la commune de Molenbeek-Saint-Jean a été pointée comme bouc émissaire. Une fois de plus, la commune de Molenbeek a été touchée dans sa diversité et sa dignité. C'est notre démocratie, notre liberté, notre mode de vie et notre unicité qui ont été touchées en plein cœur. Les conseillers MR sont unanimes pour dire qu'il faut être vigilant pour faire triompher nos valeurs démocratiques. Il est primordial d'être proche de la population afin qu'elle retrouve une sérénité, de renforcer la sécurité et de combattre ce fléau qui dépasse nos frontières. En écoutant Madame la Bourgmestre, on se rend compte que toutes les forces

vives ont été mobilisées. La vigilance est bien entendu de mise, mais la vie continue et la gestion de notre commune doit se poursuivre dans l'intérêt de toute la population.

M. le Président :

Merci Monsieur Papadiz.

Je donne la parole à Madame El Belghiti.

Mme El Belghiti :

Pour ne pas reprendre tout ce qui a été dit, je voudrais tout d'abord personnellement me joindre aux condamnations qui ont été faites par rapport à cet acte barbare et affreux qui découd nos liens sociaux. J'ai aussi une pensée pour les familles qui ont été touchées, pour tout le peuple belge qui a été touché dans sa dignité, dans ses valeurs les plus humaines. Nous sommes confrontés à un problème qui est lié à une politique internationale et nous sommes victimes malheureusement de cette politique internationale. Pour revenir au lieu géographique qu'est Molenbeek, évidemment que notre commune a subi ces événements puisque qu'elle faisait partie de cet acte qui a été prémédité dans d'autres lieux, et nos jeunes sont concernés, malheureusement. Quand il y a un acte aussi fort et aussi affreux, je pense qu'on doit aller dans une réflexion profonde de savoir ce qui s'est passé, pourquoi nos jeunes ont été jusqu'à être des chairs à canon. Il y a des problèmes qui se sont enracinés au fil des années et je pense qu'il est important maintenant de prendre conscience qu'il faut poser des actes clairs et qu'il faut donner un espoir, un avenir à ces jeunes. J'espère qu'il sera traduit par toute la collectivité, par les élus, par les dirigeants, au niveau communal, mais qu'il y ait beaucoup de sagesse, beaucoup plus de sagesse au niveau du gouvernement belge, beaucoup plus de grandeur pour que les hommes politiques prennent conscience de leurs responsabilités vis-à-vis de la société et leurs rôles, c'est d'abord d'unir les citoyens et ne pas les désunir, de donner les moyens aux communes pour mener des politiques communales. Il faut donc avoir un vrai plan et j'en reviens avec ce plan que j'avais évoqué il y a quelques temps, il y a quelques semaines, un plan contre la radicalisation. On en avait parlé, on avait parlé d'avoir un plan commun, nous sommes dans une réalité de terrain, nous connaissons bien le terrain. Nous avons subi ces attentats en plein cœur et donc je reviens maintenant avec cette idée de dire comment va-t-on faire, est-ce qu'on ne va pas nous, en tant que Molenbeekois, avoir un vrai plan contre la radicalisation qui implique le pôle emploi, c'est-à-dire aider les jeunes à trouver un emploi, comment lutter contre la toxicomanie et également redorer l'image de Molenbeek. Après ces attentats, il n'y a pas eu que des désastres, bien heureusement, car j'ai vu naître des initiatives citoyennes, associatives. J'ai vu des citoyens de différents horizons se rencontrer dans la commune de Molenbeek et je voudrais féliciter les gens qui ont géré cette situation, parce que c'était une situation catastrophique et ça a été décentement fait, on doit le reconnaître !

Depuis ces attentats, jamais Molenbeek n'a été autant au centre des débats et je peux en témoigner, parce que j'ai été contactée par plusieurs personnes d'autres communes qui voulaient venir visiter, voir des gens, comprendre. Ils ne sont pas dans cette stigmatisation, ils disent même qu'ils sont contre cette stigmatisation, ça, c'est aussi une réalité. On ne doit pas se confiner dans un sentiment d'injustice ou autres, nous devons être acteurs, acteurs de ce changement. Ce qui me préoccupe le plus maintenant, c'est vraiment savoir comment travailler ensemble et d'élaborer un plan contre la radicalisation avec différents pôles, culture, emploi etc.

M. le Président :

Merci Madame El Belghiti.

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Merci Monsieur le Président, je m'associe également à ce qui vient d'être dit, pour avoir une pensée pour les victimes de cet ignoble attentat, d'autant plus que dans mon entourage, nous avons perdu hélas une maman de trois enfants, donc nous avons été doublement touchés par ces attentats, donc j'ai vraiment une pensée sincère pour toutes ces victimes, aux familles des victimes et je voudrais aussi rendre hommage à ce magnifique élan de solidarité, à toutes ces personnes qui, de près ou de loin, ont apporté assistance, dès les premières heures qui ont suivi ces attentats. Bien sûr, la condamnation, elle est ferme, elle est unanime, quel que soit le parti, il n'y a pas de clivage pour condamner fermement ces actes ignobles. Je pense que c'est presque inutile de le rappeler, mais bon voilà.

Alors pour l'avenir, que va-t-on faire, parce qu'au-delà des causes exogènes ou endogènes, on ne va pas jouer aux experts de la problématique de la radicalisation, je pense qu'il faut laisser ça aux personnes qui, dans leurs compétences, ont la connaissance de ce processus, je pense que nous, nous voulons en tant que responsables politiques, d'un côté saluer les mesures qui ont été prises, juste après les attentats, c'est à dire dans le court terme, là je pense qu'on peut saluer une gestion communale dans le court terme. Il n'empêche qu'aujourd'hui, nous avons des raisons de nous inquiéter, quant aux mesures que nous devons absolument envisager à moyen et à long terme, malheureusement, nous ne sommes pas sortis de l'auberge, je ne veux pas être pessimiste, mais nous avons du pain sur la planche, ce n'est pas ce soir que nous allons discuter longuement du plan contre la radicalisation ou de toutes les mesures qu'il va falloir de toute façon prendre, mais une chose est certaine, on l'a rappelé, je ne vais pas réitérer ce constat, c'est que les moyens sont criants, c'est-à-dire que l'absence de moyens est une réalité aujourd'hui. On a évoqué une enveloppe pour la prévention, une autre pour la sécurité, nous savons qu'hélas, ce sont des enveloppes peu nombreuses et je pense que c'est à ce niveau-là que la Commune devrait interpeller le régional et le fédéral, et je pense que vous avez de toute façon le soutien de tous les conseillers de l'opposition, comme de la majorité. Mais j'aimerais bien quand-même qu'on puisse revenir un autre moment de l'année sur ce qui a été fait, d'évaluer les mesures qui ont été prises et de prévoir ce qui doit encore être fait.

Je vais terminer simplement par vous poser quelques questions très précises, quant aux mesures qui ont été prises au niveau de l'enseignement et au niveau des commerces. Je sais qu'on a interpellé Monsieur El Khannouss par rapport au domaine commercial et je suis intéressée de savoir ce qui été décidé parce que malheureusement, c'est un domaine qui a été touché de plein fouet, et concernant l'enseignement, Madame l'Echevine, j'aimerais également savoir ce qui été mis en place, au lendemain des attentats, dans les écoles, puisque si on peut se réjouir que les écoles n'ont pas été fermées comme ça a été le cas précédemment lors des attentats de Paris, ici, elles ont heureusement été laissées ouvertes, mais j'ose imaginer l'inquiétude des enfants et de leurs parents. J'aimerais savoir comment tout cela a été géré. Je vais en rester là, puisqu'on pourra y revenir mercredi avec des questions plus précises concernant les dossiers particuliers.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Monsieur Rahali.

M. Rahali :

Merci Monsieur le Président, une bombe ne choisit pas, elle a pris une Loubna, une Carine, un Abdellah, une Catherine. Cette catastrophe nous a touché tous, j'en suis convaincu, dans le fond de notre cœur. C'est la raison pour laquelle je déplore réellement les sorties aventureuses de gens qui ont des postes aussi importants, comme le ministre de l'Intérieur. Pour ma part, je demanderais, comme la plupart de mes collègues ici dans l'opposition, que notre commune pose réellement un acte fort par rapport à ces déclarations qui sont, non seulement dangereuses, irresponsables, et qui sont là plutôt pour semer la haine et dresser les citoyens les uns contre les autres. C'est une chose dont nous n'avons vraiment pas besoin aujourd'hui. Je peux vous avouer que j'ai été aussi tout le temps sur le terrain, on n'avait pas le choix, il fallait être là, aider notre entourage. Je suis certain que cette frappe terrible a pour ma part, c'est paradoxal ce que je vais dire, suscité une réaction positive, car les citoyens ont pris conscience que cette bande n'a pas choisi et que nous sommes tous victimes, après les vraies victimes qui sont les défunts, les blessés et les familles. Par rapport aux déclarations de ce ministre, j'aimerais prendre les paroles d'un rabbin de Bruxelles, qui a dit qu'il faut construire le vivre ensemble. Effectivement, il a raison, depuis plus de deux générations, nous vivons les uns à côté des autres, mais nous ne nous connaissons pas. C'est la stricte réalité. Avant de trouver des solutions aux problèmes, il faut d'abord un diagnostic, c'est comme quand on se rend chez le médecin, le médecin ne va pas prescrire directement un médicament, il va d'abord poser quelques questions pour connaître réellement le mal. Notre société a mal, il faut le reconnaître. Nous ne sommes pas des spécialistes pour connaître le comment, mais ce qui est terrible dans cette situation, un des collègues l'a déjà dit aujourd'hui, c'est que ce sont nos enfants et une des personnes impliquées dans cette tragédie, c'est un voisin. Je pense que nous n'avons pas eu réellement le temps de prendre conscience de cela, mais je le répète, ce sont nos enfants, ce sont nos voisins. La victime Loubna dont j'ai cité le nom, c'est par exemple la professeure de gymnastique de ma cousine, donc ça veut dire qu'ils se voyaient, qu'ils se connaissaient bien.

Ce que je vais vous dire va vous sembler facile, mais c'est beaucoup plus compliqué que cela, radicaliser une personne, il y a beaucoup de spécialistes qui sont passés sur les plateaux de télévision, des spécialistes en radicalisation, mais les gens qui ont fait de notre commune un terrain fertile pour le terrorisme, on a même parlé d'une fabrique de terroristes, il faut savoir que ces gens-là, ces recruteurs sont ici depuis plusieurs années, pas trois semaines ou quelques mois, mais bien plusieurs années, ils connaissent très bien notre société, ils connaissent très bien nos problèmes sociaux, ils connaissent très bien notre jeunesse, ils connaissent très bien l'origine de nos problèmes. Ces gens-là ont étudié notre société, ils nous ont attaqué là où ça fait mal, quand on voit le profil des jeunes qui ont été recrutés, se sont très souvent des jeunes qui viennent de milieux très défavorisés, donc des agneaux égarés. Ils ont utilisé des méthodes terribles : ils ont d'abord donné à ces jeunes égarés ou frustrés ou marginalisés ou rejetés de la société, ils leur ont redonné une identité, ils sont redevenus quelqu'un. Ils leur ont donné de l'argent, du matériel pour se développer. Ils leur ont aussi donné une raison de vivre et une raison de mourir, et là malheureusement, les extrémistes, les religieux, quels que soient les religions d'ailleurs puisqu'on a vu ça dans toutes les religions, ils ont utilisé des textes sortis de leurs contextes pour leur donner cette envie de mourir et c'est vraiment là le réel danger. Ce processus a pris plusieurs années et nous avons aussi des années devant nous pour le contrer, pour contrer ce fléau. Ce n'est pas en une journée ou en quelques mois que nous allons trouver des solutions, mais c'est tous ensemble, comme d'autres collègues l'ont dit, avec les acteurs sociaux, avec les parents.

Pour conclure, j'aimerais remercier les forces de l'ordre, ce n'est pas mon habitude, ainsi que les acteurs sociaux qui ont fait du bon travail. Madame Turine était aussi présente

le 2 avril et ce jour-là, je peux dire qu'ils ont fait un très bon travail et j'espère qu'ils continueront dans ce sens-là.

M. le Président :

Merci Monsieur Rahali.

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci Monsieur le Président, tout ce que vous avez tous dits était émouvant, je ne voudrais pas être frotte manches, mais on a quand même oublié quelqu'un, on a oublié de remercier Madame la Bourgmestre et tous les membres du collège, le personnel et la police communale, pour le dévouement et la justesse de ton, franchement, bravo ! On a oublié de remercier aussi les chauffeurs de bus et de métro qui ont eu le courage de reprendre le travail et les chauffeurs de taxi. Cet attentat, pour moi, ça reste aussi le visage de cette petite Loubna qui a été fauchée et qui est vraiment l'image la plus percutante pour moi, en plus de tous les autres qu'on a vues et qui ont manifesté un courage et une élévation d'âme qui étaient bouleversants. Mais ce qui m'inquiète moi, et vous l'avez dit aussi, ce sont les enfants, j'ai entendu qu'un enfant de sept ans s'est fait accuser d'être terroriste à l'école, ce n'était pas à Molenbeek, et son institutrice ne s'est pas rendue compte du séisme que ça a provoqué pour lui et aussi pour sa famille. Je crois qu'on a vraiment du travail avec tous les enfants et nos adolescents. J'en viens au problème des adolescents parce que j'entends comment sont traités les enfants qui sont placés dans des centres d'accueil, les enfants qui ont commis des petits délits et qui ne sont pas suffisamment encadrés, on doit vraiment intensifier cet encadrement et cette aide à la jeunesse pour les enfants qui sont placés par la justice. Je trouve qu'on ne fait vraiment pas assez pour ça.

Enfin, je ne vais pas être plus longue, mais on sait que la principale cause de décès chez les jeunes de 15 à 30 ans, c'est le suicide. En fin de compte, il me semble qu'au niveau de la santé mentale, on n'a pas assez pris le problème du suicide en compte et je pense qu'on devrait peut-être trouver des solutions dans ce cadre-là, parce que quand on voit ces jeunes qui vont se faire exploser, c'est quand même révélateur d'un désespoir profond. Je vais terminer par une petite touche positive, j'ai appris récemment que la Belgique est citée dans les facultés de psychologie comme un exemple de consensus dans la mesure où nous avons des communautés très différentes et où on est jusqu'à présent parvenu à ne pas exploser. On est cité dans les universités dans le monde et j'espère que ça va continuer, je vous remercie.

M. le Président :

Merci Madame Evraud.

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. Achaoui :

Après les condamnations bien évidemment unanimes, et je remercie notre ami Rahali de nous avoir permis de prendre un peu de recul, je pense que l'élément le plus urgent, les éléments les plus urgents aujourd'hui, au-delà des clivages, il faut porter ce sentiment de responsabilité qui se doit aujourd'hui d'être présent plus que jamais, d'autant plus que les temps à venir vont nous amener à prendre des décisions importantes dans les différents domaines, que ce soit au niveau de la jeunesse, que ce soit au niveau de l'emploi, de

l'économie, des commerçants, du sport, et je pense que notre responsabilité aujourd'hui est de voir ensemble, et il n'y a pas de clivage majorité et opposition, parce que je pense que la population molenbeekoise est diversifiée, mais je pense qu'ici, au-delà des orientations, on se doit d'être unis et de partager ensemble les priorités de notre jeunesse, de notre tissu social et de l'ensemble des personnes qui sont concernées par la problématique.

Par rapport aux amalgames, on l'a assez dit, c'est inadmissible, mais notre priorité aujourd'hui, c'est de s'engager fermement par rapport aux décisions que nous serons amenés à prendre demain dans des dossiers très chauds où la jeunesse est concernée, où les commerçants sont concernés, où le sport est concerné, où notre population dans sa globalité est amenée à s'orienter différemment dans un milieu qui n'est pas facile. Je pense que Molenbeek a été assez ternie, et notre responsabilité, c'est justement d'améliorer cette image en étant pragmatique par rapport à des décisions claires et parfois difficiles et qui devront susciter un consensus global, dans l'intérêt des citoyens, dans l'intérêt de la population et de la jeunesse.

On ne va pas revenir sur la question du chômage, où notre jeunesse est dans une situation délicate, mais je pense que nous tous ici, on est conscient de cela et avec la majorité, j'insiste parce qu'il n'y a pas un intérêt personnel, on se doit, dans l'intérêt collectif de trouver des solutions globales, ce n'est pas facile, mais je pense que Molenbeek mérite cela, sa jeunesse mérite cela, sa population mérite cela et je terminerai par dire qu'ensemble, on pourra résoudre un certain nombre de choses, sans tomber dans ce bac à sable qui permet de diviser et de désunir, alors que dans les moments difficiles, il faut unir la population, merci beaucoup.

M. le Président :

Merci Monsieur Achaoui.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers collègues, avant de répondre à toute une série de questions qui ont été posées par rapport aux conséquences des attentats, mais aussi par rapport à ce qui était mis en œuvre pour pouvoir aider principalement les acteurs économiques de notre commune et plus particulièrement les commerçants, je voudrais ici m'associer évidemment à tout ce qui a été dit en matière de solidarité avec toutes les victimes et je pense qu'il est bon de le répéter, nous avons tous été choqués, nous avons tous été blessés, nous avons tous été meurtris par ce qui s'est passé et je crois que nous devons faire preuve d'une très grande solidarité entre nous pour pouvoir, tous ensemble, faire face à tous ces défis que nous allons devoir affronter dans les semaines et les mois qui viennent pour essayer de redonner à notre population molenbeekoise d'abord, qui a été blessée à plus d'un titre, mais aussi d'une manière générale à l'ensemble de la population, de l'espoir, pour essayer, non pas de revenir à un mode de vie que nous avons connu dans le passé, parce qu'il y a eu tout ce que nous avons connu avant les attentats et ce que nous allons devoir vivre après les attentats. Mais il est important que nous soyons unis et solidaires pour pouvoir faire face à cette barbarie et aussi mettre en avant cette solidarité qui est, je pense, l'un des atouts majeurs du peuple bruxellois et ça, c'est important de le rappeler.

Par rapport à la situation économique, il est clair qu'avant le drame qui a touché Bruxelles juste après les attentats de Paris, nous avons souffert directement sur le plan économique, avec la désertification de nos artères commerciales. Nous avons organisé toute

une série de réunions avec les associations de commerçants, celles qui existent et celles qui étaient en voie d'être constituées, je ne vais pas revenir sur tous les détails de la disparition des Atriums, qui ont amené à la création, et nous sommes dans le processus juridique qui va faire que dans les prochains jours, nous allons avoir une nouvelle structure qui va être une structure faitière qui va encadrer les quatre associations de commerçants qui vont quadriller l'ensemble du territoire de la commune et qui sont essentiellement composées de commerçants. Je rappelle qu'il existe celle du Molenbeek « historique » et celle du quartier du Karreveld qui était moribonde, et enfin celle de la chaussée de Ninove, tout ce quartier à la limite d'Anderlecht. Le territoire de la commune sera divisé en quatre et sera couvert par ces quatre associations de commerçants, qui vont être chapeautées par une structure par-communale qui va reprendre les prérogatives et les missions qu'avait Atrium dans le passé. Dans ce cadre-là, nous avons évidemment défini un plan d'action pour chaque zone, nous avons discuté avec les commerçants et ça va être finalisé dans les prochains jours. Nous avons par exemple pour le Molenbeek « historique » arrêté des dates de braderies, nous avons travaillé sur des activités pour permettre aux clients potentiels de revenir, mais aussi de travailler sur un axe qui est celui de la communication, pouvoir communiquer vers l'extérieur sur les atouts de l'économie molenbeekoise et particulièrement de ses artères commerçantes. La fameuse braderie qui était annoncée le 2 avril et que nous avons dû annuler à la demande des commerçants, il faut le rappeler, suite à l'annonce de cette manifestation qui avait été faite par cette organisation d'extrême droite, c'était une des activités décidées avec l'ensemble des commerçants, et donc dans les prochains jours, le noyau commercial va venir avec un programme d'activités. Il y aura un travail qui va être fait sur la communication, sur la programmation d'activités bien précises, que ce soit les braderies ou les événements festifs, mais aussi sur des événements beaucoup plus originaux, je pense ici par exemple à l'initiative qui a été prise par ma collègue Gilles-Goris. En matière de découverte touristique, notre commune avait toute une série d'associations, il y a des parcours qui sont prévus, ces parcours ont déjà commencé il y a plusieurs semaines, et en partenariat avec les gestionnaires de restaurants et de tavernes, il va y avoir la possibilité d'aller se ravitailler auprès de ces commerçants. On leur a déjà annoncé la bonne nouvelle et ça ne peut évidemment que les réjouir parce que tous les commerçants que j'ai pu rencontrer ces derniers jours, parce que j'ai fait le tour de tous les noyaux commerciaux, ils sont impactés de manière relativement grave, comme l'ensemble des commerçants de la région bruxelloise, par les conséquences de ces attentats.

Voilà, c'est tout ce que j'ai à dire pour l'instant et je pense que lors des prochains conseils communaux, nous aurons l'occasion de revenir avec plus de précision, merci.

M. le Président :

Merci Monsieur El Khannouss.

Je donne la parole à Madame l'Echevine Turine.

Mme l'Echevine Turine :

Bonsoir tout le monde, je me joins évidemment à toutes les marques de condoléances, de sympathie et de soutien, que ce soit aux victimes, à leurs proches, mais aussi à toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre, dans le cadre de leur travail ou de façon citoyenne ont permis d'apaiser et de secourir ceux qui pouvaient encore être apaisés et secourus après un drame comme celui-là.

C'est un sujet dont on a déjà beaucoup parlé, on n'en reparlera encore certainement, et je pense qu'effectivement on doit pouvoir répondre par rapport à la demande qui a été faite au niveau du groupe de travail, mais laissez-nous un petit délai supplémentaire parce

que là, on a vécu une période particulièrement éprouvante. Je ne vais pas revenir sur toutes les mesures de prévention dont on a déjà parlé, je vais peut-être donner quelques éléments de réponse par rapport à des questions ou par rapport à des suggestions qui ont été faites. Au niveau de l'importance d'Internet, de la théorie du complot, des enjeux autour de l'islam, du communautarisme et tous les enjeux géopolitiques internationaux, ce sont des enjeux sur lesquels on doit pouvoir travailler aussi au niveau local, même si nous n'avons pas toutes les réponses au niveau local. Plusieurs d'entre vous ont dit qu'effectivement, pour combattre efficacement le terrorisme, ce n'est pas une personne toute seule qui donnera les réponses et ce n'est pas un niveau de pouvoir seul qui aura la capacité d'y parvenir, on doit pouvoir agir à tous les niveaux et que chacun prenne sa part de responsabilité.

Molenbeek a été surmédiatisée avec tous les impacts négatifs que ça peut avoir au niveau de la stigmatisation, mais aussi avec, certains l'ont dit, des impacts positifs, des élans de solidarité qui se mettent en place et également du coup, pas mal de propositions qui nous arrivent, le fonctionnaire de Prévention reçoit presque une proposition par jour de soutien ou de collaboration. Au niveau du service de la Culture, il y a aussi pas mal de propositions de collaboration. Au niveau des échevins, on reçoit aussi pas mal de demandes et notamment de villes qui vivent des situations similaires aux nôtres, au niveau du terrain ou de certains éléments de société qui peuvent amener des jeunes à tomber dans ces embrigadements et dans cette barbarie. Il y a notamment cette proposition de collaboration des villes comme Genève, Lille, Arras, Saint-Denis, Sevran. On ne va pas pouvoir répondre à toutes les demandes, mais je pense qu'il faut pouvoir organiser des rencontres. On a également le directeur du centre de déradicalisation du Québec qui vient début mai. Il y a toute une série de propositions et d'échanges, mais ce qui est un petit peu difficile, c'est qu'on doit en même temps pouvoir agir, il y a tous ces axes de prévention qui existaient, qui sont presque mis en suspens parce qu'on a cette actualité brûlante. On doit pouvoir renforcer les actions sur le terrain et en même temps prendre le temps de la réflexion, prendre le temps de l'échange pour que les travailleurs puissent échanger avec des travailleurs d'autres villes pour continuer d'apprendre. Il faut trouver un équilibre entre ce besoin de renforcer l'action ici et maintenant et en même temps continuer de se nourrir de la réflexion et de l'échange avec d'autres, c'est un juste équilibre à trouver.

Les moyens de prévention sont malheureusement largement insuffisants, on doit continuer d'essayer d'aller en chercher d'autres et moi, je dois vous avouer, sans vouloir lancer la responsabilité sur l'une ou l'autre personne, je regrette que la Région traîne. Vous savez que le Contrat de Sécurité et de Prévention est un contrat qui dure quatre ans et qui doit être renouvelé à partir de janvier 2016, nous sommes presque au mois de mai et nous n'avons toujours pas les détails, les grands axes qui doivent permettre aux communes d'élaborer ce nouveau plan de prévention. Il y a des contacts avec la Région depuis le mois d'octobre, par rapport à ce nouveau contrat de prévention, mais on ne sait toujours pas ce qu'on peut faire financer dans le cadre de ce Contrat de Sécurité et de Prévention. On sait qu'il y a un certain nombre d'axes qui ne vont pas changer, mais il y a un nouvel axe par rapport à la déradicalisation et donc, les négociations sont toujours en cours et on est déjà presque au mois de mai. Je pense qu'à tous les niveaux de pouvoir, je ne veux pas polémiquer, mais par rapport à ce phénomène, on est tous en train d'apprendre en marchant et malheureusement, tout ça prend beaucoup de temps, malgré l'urgence.

Par rapport à la question des jeunes qui auraient témoigné d'une quelconque sympathie, je confirme ce que Madame la Bourgmestre a dit tout à l'heure, on en a même discuté avec le chef de corps, il n'y a rien dans le rapport de police par rapport à l'arrestation d'Abdeslam qui permette de dire que les jeunes ont montré de la sympathie ou du soutien par rapport à Abdeslam. Il y a eu des tensions entre jeunes et policiers au moment de l'arrestation, mais qui ne peuvent pas être liés de façon directe au fait que c'était l'arrestation d'Abdeslam ou d'un soutien quelconque au terrorisme. Ce sont des tensions qui peuvent

arriver régulièrement, et vous le savez, entre des jeunes et la police. Ces jeunes cherchent à tester les limites, les questions de territoire, plus que des questions liées au terrorisme.

Quelques éléments qui apparaissaient déjà après les attentats de Paris et qui se confirment après les attentats de Bruxelles sur lesquels on sait qu'on doit travailler plus en profondeur, certains l'ont dit aussi, je pense que ce ne sont pas les travailleurs seuls qui peuvent faire le travail de prévention, il y a toute une série d'alliances qui sont importantes, on avait déjà parlé d'une collaboration nécessaire avec les mosquées et cette collaboration se renforce régulièrement et on pourra y revenir plus en détail, mais je pense que l'alliance avec les parents est essentielle et je pense que c'est quelque chose dont on pourra discuter dans le groupe de travail, de voir comment, sans juger les parents, sans les mettre de côté, comment on peut faire une alliance plus proactive et qui permette aussi que ce soit un travail de soutien à la parentalité, mais aussi de pouvoir les responsabiliser et éventuellement de pouvoir travailler main dans la main par rapport à certains enjeux. Je reprends la journée du samedi 2 avril où on devait organiser une réunion avec tout le secteur jeunesse pour voir comment prévenir au mieux d'éventuels dérapages et on s'est dit qu'il était important de pouvoir collaborer avec les parents, et pas simplement leur lancer le message de garder leurs enfants à la maison. On sait que sur place, les papas et les mamans peuvent avoir un discours complémentaire au discours des travailleurs, qui permet éventuellement d'apaiser les jeunes. Ce n'est pas quelque chose qui est habituel dans le travail tel qu'il est organisé pour l'instant, on sait qu'on doit aussi inventer des nouvelles manières de collaborer avec les parents, c'est un exemple de question. Une autre question sur laquelle on va essayer de travailler, on pourra en parler aussi plus tard, c'est d'étudier encore plus en profondeur le profil, non pas de ceux qui partent en Syrie, parce que ce profil-là est un profil très diversifié, mais par contre, le profil de ceux qui vont jusqu'à commettre l'impensable, commettre des actes de barbarie, d'étudier plus en profondeur leurs parcours, leurs environnements, tous leurs parcours de vie pour voir où se sont situées les failles, pour voir s'il y a des leçons à tirer au travers de ces différents parcours et voir comment on peut essayer d'améliorer l'accompagnement de ces familles qui sont peut-être en plus grande souffrance que d'autres.

Un dernier élément, on l'a déjà dit, moi je l'ai signifié à plusieurs reprises, je pense que les returnees sont un enjeu fondamental, s'il y avait une priorité, c'est de pouvoir renforcer l'accompagnement de ces returnees, qu'à côté du suivi judiciaire il y ait un accompagnement psychosocial tout à fait spécifique. Malheureusement cet accompagnement, il ne se fait pas et il est impossible à mener au niveau local parce que nous n'avons pas les informations sur ces returnees et qu'en plus, c'est un accompagnement tout à fait spécifique pour des personnes qui ont été non seulement largement embrigadées, et donc il y a tout ce travail de désembrigadement, il y a les spécialistes des questions des sectes que nous n'avons pas au niveau local, mais également de personnes qui ont participé et vécu une certaine banalisation d'une violence extrême qui nécessitent un accompagnement spécifique et dont nous n'avons pas l'expertise au niveau local. Donc j'appelle ceux qui ont des responsabilités dans des parlements à d'autres niveaux de pouvoir, je pense qu'il faut insister pour qu'il y ait, soit au niveau régional, soit au niveau fédéral, quelque chose pour accompagner les returnees, c'est essentiel.

M. le Président :

Merci Madame Turine.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Je voudrais simplement revenir sur un seul point, parce que Monsieur Ikazban a dit qu'il y avait eu trop de communication, je pense que la difficulté dans la période que nous avons vécue, c'est qu'il y a eu une pression médiatique extrêmement forte sur la commune, sur ses citoyens, sur ses acteurs, que ce soient des acteurs sociaux, culturels ou politiques. L'attitude des jeunes s'explique aussi parce qu'il y avait une grande présence des médias et on a senti à un moment un agacement de la population, qui s'est traduit par des attitudes différentes. Je pense qu'aujourd'hui on ne peut pas clôturer la discussion et il serait intéressant qu'on puisse poursuivre. On a déjà eu plusieurs réunions concernant la problématique de la déradicalisation, ces discussions qu'on a eues aujourd'hui doivent continuer, on a évoqué un groupe de travail et je pense qu'on ne peut pas clôturer aujourd'hui cette discussion, mais donc il faut poursuivre les échanges. Ce soir, les échanges ont été constructifs, je dirais que les paroles et les réactions de chacun ont été à la hauteur de la gravité des événements que nous avons connus et chacun est intervenu justement avec son parcours de vie, son identité. Je pense que ce soir nous étions tous unis face à cette adversité que nous connaissons aujourd'hui. Je pense qu'il est important de pouvoir aussi clôturer, à un moment donné, cet échange, et évidemment pas de le clôturer ce soir, mais de pouvoir le poursuivre très rapidement, comme d'ailleurs le collègue s'y est engagé.

M. le Président :

Voilà, comme il y a déjà beaucoup de choses qui ont été dites et qu'on a déjà mis plus de deux heures pour en parler, je propose que seuls les chefs de groupe puissent répondre, s'ils le souhaitent évidemment, et qu'on puisse terminer et clôturer la discussion.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je pense que le mot la fin de Madame la Bourgmestre peut clôturer cette séance, le débat continuera. Je pense que l'on doit, comme vous l'avez dit, s'occuper tous ensemble de ce phénomène de radicalisation, mais que en même temps, on ne doit pas faire que ça et que ça ne doit pas nous écarter des vrais problèmes, des vrais enjeux, et je vous le dis parce que je le pense vraiment, on doit s'occuper du radicalisme, on doit répondre à des inquiétudes réelles, mais en même temps attention de ne pas faire plus que ça et de s'écarter des vraies difficultés et des enjeux qu'on doit relever tous ensemble au quotidien, je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

J'ai essayé de poser des questions précises, dans mon intervention, une des questions était de savoir au niveau des gens pour lesquels vous avez reçu des informations, normalement vous êtes en capacité de proposer quelque chose. Je voudrais juste demander cela et puis j'espère que, soit aujourd'hui à huis clos, soit à la prochaine séance, on pourra discuter des deux cas précis.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame Turine.

M. l'Echevine Turine :

Oui c'est vrai, excusez-moi, j'ai oublié de répondre à cette question précise. Ce qui est très compliqué, c'est que cette liste a quand même un statut confidentiel. Autant ça peut être utile pour la police, dans le sens où, si elle contrôle ces personnes, elle peut faire remonter l'information vers la police fédérale. Par rapport au travail de prévention, qui est un travail de confiance entre des jeunes et les travailleurs sociaux, aller demander à ces travailleurs sociaux d'approcher telle personne parce qu'il se trouve sur cette liste, sans lui dire, ce n'est pas possible, parce qu'alors, on n'est plus dans une relation de confiance. La seule manière de pouvoir travailler avec ces personnes-là, c'est quelque part qu'il y ait un mandat du juge qui dise que ces personnes sont sur la liste et qui nous demande de faire une approche. Dans ce cas-là, le contrat est clair entre le travailleur de prévention et des personnes qui sont sur la liste. Mais il est impossible pour des travailleurs sociaux de travailler de façon proactive, s'ils ne sont pas mandatés par un juge pour le faire, de façon contraignante ou volontaire. C'est toute l'ambiguïté de ces listes qui viennent de la Sûreté de l'État.

M. le Président :

Merci Madame Turine.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

À mon tour, je voudrais remercier les forces de l'ordre, les forces de police pour leur travail et les militaires qui ont beaucoup travaillé et œuvré. Leur présence a permis aussi de diminuer la criminalité dans nos rues. C'est une présence rassurante. Je remercie également tous les services de secours qui ont œuvré et travaillé, toutes les personnes qui ont été les victimes.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Merci beaucoup à tous pour ce conseil qui s'est fait en respect des événements qui se sont produits. La séance publique se termine ici et dans quelques instants débutera la séance à huis clos. La séance est levée, de zitting is opgeheven.